



BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

Du 7 octobre au 2 novembre 2019

Table des matières

I.	LES PRINCIPES DE LA CONCERTATION	3
1.	Introduction	3
2.	Rappel du cadre réglementaire	3
3.	Contenu du bilan	3
II.	LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION.....	4
1.	Les modalités générales.....	4
2.	L'information du public	4
3.	Les expositions publiques.....	5
III.	LE BILAN DE LA CONCERTATION.....	5
1.	Bilan quantitatif	5
a.	Permanences publiques et temps d'information	5
b.	Consultation des documents en ligne	5
c.	Expression du public	6
2.	Bilan qualitatif et réponses du maître d'ouvrage aux observations recueillies	7
a.	Le déroulé et le contenu des supports de concertation	7
b.	Les aménagements proposés	7
c.	Les aménagements cyclables	9
d.	Le matériel roulant	10
e.	Le coût du projet.....	10
f.	Le réseau global de transport à améliorer	11
IV.	LES SUITES DONNEES A LA CONCERTATION	12
V.	ANNEXES.....	13
1.	Communiqué de presse.....	13
2.	Documents à la disposition du public	14
3.	Listing des contributions déposées sur le site de la concertation	24
4.	Revue de Presse	44

I. LES PRINCIPES DE LA CONCERTATION

1. Introduction

La Métropole a lancé la concertation préalable du projet lebus+. Ce projet consiste à transformer la ligne 1 du réseau des Lignes de l'Agglo en une ligne de Bus à Haut Niveau de Service. Cette ligne relie les principales zones d'activité économique du territoire aux grandes villes de la Métropole (Marseille, Aix-en-Provence, La Ciotat). Elle desservira sur 6,6 km, le centre-ville, la zone d'activité de Camp de Sarlier, la zone commerciale La Martelle, la zone industrielle Les Paluds et le parc d'activités de Gémenos, soit au global un secteur fréquenté quotidiennement par plus de 12 000 salariés.

Lebus+ sera en correspondance avec le tramway, le TER, les lignes lecar+ et le Val'Tram. Le projet prévoit également la création d'un itinéraire cyclable entre la gare d'Aubagne et les zones économiques.

Ce projet s'inscrit comme un objectif prioritaire du programme MétroExpress de l'Agenda Mobilité métropolitain approuvé en conseil de Métropole en décembre 2016.

2. Rappel du cadre réglementaire

La concertation préalable est menée conformément à l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme et à l'article R 121-9 du Code de l'Environnement.

La concertation préalable initiée par la Métropole Aix-Marseille-Provence vise à :

- présenter le projet au public ;
- échanger avec la population sur les grands principes du projet et sur les choix de desserte ;
- permettre au maître d'ouvrage d'affiner et adapter son projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes du public.

3. Contenu du bilan

Le bilan de la concertation préalable concernant le projet lebus+ fait la synthèse des échanges et contributions du public et présente les suites qu'entend donner le maître d'ouvrage à cette phase de concertation.

II. LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION

1. Les modalités générales

Par délibération n°TRA 009-6414-19-CM du 20 juin 2019, le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a défini les modalités de la concertation préalable.

Afin d'informer le plus grand nombre de personnes et de permettre au public de s'exprimer, plusieurs actions ont été mises en œuvre conformément à cette délibération :

- Quatre permanences publiques ont été organisées : le 10 octobre sur le parvis d'Agora au cœur de la zone industrielle, le 16 octobre à l'hôtel de ville de Gémenos, le 17 octobre au Conseil de Territoires du pays d'Aubagne et de l'Etoile, et le 22 octobre à l'hôtel de ville d'Aubagne.
- Des interventions informelles auprès des usagers : dans la galerie du centre commercial Auchan, avec un temps de rencontre du personnel de l'enseigne durant leur pause déjeuner, des stands sur les marchés d'Aubagne et de Gémenos, respectivement les 29 et 30 octobre 2019.
- Un site internet dédié à la concertation a été mis en place à compter du 7 octobre pour informer et permettre l'expression du public durant la période de la concertation.

2. L'information du public

Le dispositif de concertation a été annoncé au public de la manière suivante :

- Mise en ligne du site internet dédié à l'adresse suivante « registre-numerique.fr/concertation-lebusplus-aubagne » à partir du 7 octobre 2019, avec le document de présentation du projet en téléchargement
- Plus de 200 affiches posées sur les supports suivants : panneaux Decaux, abribus, culs de bus
- Information sur les écrans TFT dans les bus des Lignes de l'Agglo
- Affichage sur les sites internet des communes d'Aubagne et Gémenos ainsi que le site du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et de leurs « posts » FaceBook
- Publication dans la presse : le mardi 8 octobre 2019 dans La Marseillaise et le jeudi 10 octobre 2019 dans La Provence
- Publication dans les magazines municipaux de Gémenos « Gémenos Info » et d'Aubagne « AJJ » des mois d'octobre 2019
- Encarts dans les revues professionnels tels l'Agenda Eco du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et les newsletters du syndicat des Paluds et de l'association Mobilités.
- Mailing de l'affiche relative à la concertation auprès de 740 entreprises partenaires

Cf annexe 1 – Communiqué de presse, annexe 2 – documents à la disposition du public, annexe 4 – Revue de presse

3. Les expositions publiques

Trois expositions publiques permanentes, constituées pour chacune d'elles de 4 panneaux de présentation de l'opération, se sont tenues pour une durée de 4 semaines, du lundi 7 octobre 2019 au samedi 2 novembre 2019 dans les lieux suivants :

- Hôtel de Ville d'Aubagne – boulevard Jean-Jaurès 13400 Aubagne - du lundi au vendredi de 08h00 à 16h30 et le samedi matin de 09h00 à 12h00 ;
- Hôtel de Ville de Gémenos – Rue Maréchal des Logis Planzol 13420 Gémenos- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 et le samedi matin de 08h30 à 12h15 ;
- Siège du Conseil du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – ZI Les Paluds, 932 avenue de la Fleuride – 13400 Aubagne – du lundi au vendredi de 08h00 à 17h30 ;

Sur chacun de ces lieux, 4 panneaux étaient exposés pour présenter le programme :

- Panneau 1 : lebus+ et son intégration dans le réseau de transport métropolitain
- Panneau 2 : Le centre-ville d'Aubagne et ses aménagements
- Panneau 3 : La zone commerciale et les pistes cyclables
- Panneau 4 : La zone industrielle et le matériel roulant

Un registre était mis à disposition pour recueillir les observations du public et le public était également informé de la possibilité de laisser un avis sur le site internet « registre-numerique.fr/concertation-lebusplus-aubagne »

Des flyers de présentation du projet avec l'adresse du site internet ont été édités en 1000 exemplaires et mis à disposition du public dans les lieux d'exposition.

III. LE BILAN DE LA CONCERTATION

1. Bilan quantitatif

a. Permanences publiques et temps d'information

Les différentes permanences publiques et temps d'information ont permis de présenter et d'échanger sur le projet avec un panel d'environ 600 personnes de milieux socioprofessionnels différents, d'âges hétéroclites et d'habitudes de déplacements variés.

Ces échanges avec le public ont permis d'apporter les réponses et de mettre en valeur l'intérêt du projet.

b. Consultation des documents en ligne

Le site internet a enregistré 852 visites de 609 visiteurs différents. Le site a enregistré un pic d'activité important à l'ouverture de la concertation entre le 07 et le 10 octobre avec 60 à 130 visiteurs par jour. Ceci s'explique par l'envoi de mailing d'information à destination des salariés des entreprises sur cette période.

Les visiteurs sont à 47 % arrivés sur le site en saisissant directement l'adresse du site ce

qui démontre que la communication via les affiches et les mailings a bien fonctionné. 29% proviennent d'autres sites internet dont notamment 95 visiteurs des sites des communes (aubagne.fr et mairie-gemenos.fr). Enfin 15% proviennent des réseaux sociaux.

Le document de la concertation a été visualisé 199 fois directement sur le site et téléchargé 269 fois, ce qui démontre de l'intérêt des visiteurs pour le sujet.

Les visiteurs proviennent majoritairement d'Aubagne (308 visites sur 825, soit 37%), puis de Marseille, Aix en Provence, La Ciotat et Gémenos.

c. Expression du public

Les participants à la concertation préalable n'ont utilisé que le site internet comme moyens d'expression mis à leur disposition. Aucune remarque n'a été déposée sur les registres.

30 contributions ont été déposées sur le site, dont une contribution deux fois (erreur de manipulation de l'utilisateur). Aussi, dans la suite, 29 contributions seront retenues. 15 contributions proviennent d'habitants d'Aubagne. La plupart des contributions sont faites par des particuliers à trois exceptions : une association d'usagers, une association d'entreprises et un président de Conseil Syndical de zone commerciale (*cf annexe 3 – Listing des contributions déposées sur le site internet*).

5 contributions sont favorables, reconnaissant l'utilité du projet comme une alternative pour les salariés des zones d'activité, rappelant que les zones d'activité ont été conçues à l'origine pour être accessibles uniquement en voiture (pas ou peu de trottoir, pas de piste cyclable ...). Il est également souligné que le projet participe à rendre attractive la zone et à diminuer le stationnement sauvage qui nuit à son fonctionnement.

9 contributions n'ont pas d'avis tranché mais demandent des précisions sur le projet ou font des observations en vue d'une modification.

6 avis exprimés sont défavorables au projet pour des motifs variés : pas de site propre intégral, gain de temps jugé trop faible, coût élevé, aggravation des problèmes de circulation, matériel roulant peu écologique, dimensionnement trop faible de la ligne.

Enfin, 9 contributions ne concernent pas directement le projet mais globalement la question de la desserte en transport en commun du territoire.

2. Bilan qualitatif et réponses du maître d'ouvrage aux observations recueillies

Les observations formulées par le public lors de la concertation préalable portent sur divers aspects du projet et sont présentées ci-après selon les catégories suivantes :

- Le déroulé et le contenu des supports de concertation
- Les aménagements proposés
- Les aménagements cyclables
- Le matériel roulant
- Le coût de l'opération
- Le réseau

a. Le déroulé et le contenu des supports de concertation

Parmi les observations recueillies, quelques-unes portent sur le niveau de détail des informations transmises au public qui semble insuffisant. Deux contributeurs auraient souhaité avoir des éléments techniques plus précis (étude socio-économique, plans de détail des aménagements). Une personne souligne également une erreur matérielle sur le journal d'information de la ville d'Aubagne où l'adresse du site était erronée.

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage :

Le niveau de détail présenté dans les documents supports de la concertation et lors des permanences publiques s'explique par la nature de la phase de concertation préalable. Les observations recueillies dans ce cadre doivent alimenter les études d'avant-projet. A l'issue de ces études, les propositions d'aménagement détaillées ainsi que tous les aspects du projet, notamment les bilans socio-économiques seront présentés lors de l'enquête publique et alimenteront les discussions.

Concernant l'erreur relevée par un contributeur sur le journal « l'AJJ », l'affiche accolée sur la droite du texte renvoyée les lecteurs sur le bon site internet.

b. Les aménagements proposés

8 contributions traitent des aménagements proposés.

Des critiques portent sur la longueur du site propre proposé, à savoir 3 km pour un parcours total de 6,5 km. Le public émet des réserves sur le respect des temps de parcours sur les tronçons sans site propre et sur les axes utilisés par les poids lourds. Parallèlement, le gain sur le temps de parcours est jugé trop faible.

L'association des Paluds demande le rétablissement de l'arrêt Fauge dans le projet pour mieux desservir la société ProFroid et l'Espace Mosaïque.

Des questions sont posées pour savoir comment vont se croiser les bus alors que le couloir bus n'apparaît que dans un seul sens de circulation (Marcel Pagnol, Av. de la Baumone).

A contrario, la diminution de capacité de la voirie liée à l'insertion des couloirs de bus est également évoquée comme une source d'embouteillages supplémentaires, dans la zone

ou à la sortie d'autoroute en provenance d'Aix en Provence. Ce point est tout particulièrement relevé par le syndic de la zone commerciale qui demande la conservation des voies existantes pour pérenniser son activité : accessibilité pour les clients et les poids lourds de livraison.

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage

Les sites propres ne sont positionnés que sur les tronçons du parcours sur lesquels il est enregistré une circulation non fluide. Sur le reste du parcours, le bus circule avec les autres véhicules. Exemple : sur le boulevard Marcel Pagnol, le site propre est positionné uniquement dans le sens Paluds – Gare car dans le sens contraire, la circulation est fluide toute la journée.

Ce dispositif permet bien de garantir le temps de parcours, y compris aux heures de pointe. Le gain sur le temps de parcours doit s'apprécier au regard de la régularité de la ligne. Les systèmes de temps de parcours relèvent régulièrement des trajets pouvant durer jusqu'à 27 min de pointe, pénalisant fortement les usagers.

Les arrêts ont été disposés de manière à garantir un accès au maximum de salariés sans pénaliser le temps de parcours. Pour exemple, l'entreprise ProFroid sera desservie par les arrêts Agora (5 min à pied) et Fauge (6 min à pied), avec des aménagements garantissant des cheminements piétons confortables (trottoir, éclairage, etc ...).

Une attention particulière a également été portée lors de la conception pour ne pas dégrader les conditions actuelles de circulation. La modélisation dynamique du trafic, réalisée à partir des comptages routiers, sera présentée aux partenaires de l'étude et retranscrit dans le dossier d'enquête publique. Les voiries proposées seront dimensionnées pour permettre la circulation des poids lourds dans les zones d'activité.

La question du dimensionnement du parking relais (85 places) est soulevée.

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage

Les études de dimensionnement ont été menées et attestent d'une capacité suffisante. Le maître d'ouvrage prendra cependant des dispositions pour pouvoir augmenter les capacités si nécessaires, notamment du fait du développement des pratiques de covoiturage.

Une association soulève la problématique de la structure de la voirie qui devra être renouvelée fréquemment du fait du passage des poids lourds.

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage

La voirie sera conçue en utilisant les dernières techniques disponibles. Un entretien sera à prévoir.

Des personnes s'interrogent sur la sécurité des aménagements (point d'arrêt de Plaine de Jouques, sortie du chemin des Paluds sur l'avenue de la Baumone, rond-point de Jouques, croisement entre l'avenue de la Fleuride et l'avenue du Dirigeable, priorité à droite du chemin des Jonquiers sur le chemin des Paluds). Un riverain demande si le chemin des

Paluds sera éclairé et si oui, à ce que sa propriété ne le soit pas.

En parallèle, une association souligne la pertinence :

- de créer des trottoirs qui vont permettre aux piétons de circuler en sécurité dans la zone industrielle.
- de marquer les places de stationnement et d'empêcher le stationnement sauvage
- d'utiliser des revêtements favorables à la dés-imperméabilisation
- d'équiper le site propre d'un système de vidéo verbalisation pour qu'il soit respecté et éviter les accidents

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage

Les aménagements réalisés respecteront les dernières normes de sécurité : les arrêts de bus seront équipés de larges trottoir et de passage piéton à proximité. La voirie sera éclairée et une attention particulière sera portée sur les endroits signalés et accidentogènes.

c. Les aménagements cyclables

6 observations soulignent la nécessité d'avoir un itinéraire cyclable dans le cadre du projet. Toutefois, certains s'interrogent sur la place réservée aux modes actifs et notamment aux vélos. Il a été demandé :

- un itinéraire sécurisé continu entre le centre d'Aubagne et la zone des Paluds
- une piste cyclable entre le centre d'Aubagne et le rond-point de la Planque en passant par la rue du Docteur Barthélémy et l'allée des verriers
- qu'au niveau de la zone commerciale les vélos et les piétons aient chacun des espaces dédiés
- que les vélos ne circulent pas dans le couloir bus.

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage

Le projet lebus+ s'attache à la création d'un itinéraire cyclable de 6 kilomètres reliant le centre d'Aubagne aux zones industrielles et commerciales. Cet itinéraire existe entre la gare d'Aubagne et le rond-point de la Planque, en utilisant les dispositions de voirie autorisées en zone 30 (contre sens cyclable, partage de la voirie).

Dans les études suivantes, le maître d'ouvrage s'engage à revoir les aménagements cyclables pour tenir compte des observations faites, dans la limite des contraintes liées à l'environnement du projet (dimension des voiries, passage de l'autoroute, voie ferrée, ...).

d. Le matériel roulant

6 contributeurs traitent du choix du GNV pour les bus circulant sur la ligne. Des précisions sont demandées sur le fonctionnement du GNV, avec le positionnement d'une station d'avitaillement. Des contributeurs demandent des bus électriques ou la création d'une usine de bioGNV pour que la ligne soit plus écologique. Une personne regrette que le choix soit déjà figé, les véhicules ayant été commandés.

La question d'une ligne de tramway est soulevée pour disposer d'un site propre intégral et transporter davantage de personnes. Pour augmenter la capacité de la ligne, il est également proposé de recourir à des bus articulés.

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage :

Le choix de la technologie GNV s'est fait en regard de l'ensemble du réseau de bus et pas seulement de la ligne de BHNS. La stratégie de la Métropole en matière de transition énergétique est l'utilisation du GNV pour les territoires péri-urbains, car le GNV est mieux adapté pour des lignes interurbaines. Aussi, le déploiement sur Aubagne est effectif à compter de 2020 conformément à la loi. Les premiers véhicules ont été commandés et seront livrés au printemps. Ils équiperont en priorité la ligne 1 qui est la ligne de bus la plus utilisée du réseau. Un dépôt de la RDT₁₃, opérateur métropolitain, est en cours d'équipement dans la zone des Paluds et accueillera à terme 80 véhicules GNV (ex : lignes du réseau LeCar Aubagne – Marseille, Aix en Provence – Aubagne – Marseille et l'ensemble du réseau des Lignes de l'Agglo).

Les véhicules qui circuleront sur la ligne lebus+ sont dimensionnés pour transporter 100 personnes dont 28 assises, soit une capacité de 600 personnes par heure. Les études de potentiel démontrent que la ligne ne sera pas à saturation à la mise en service. A terme, l'infrastructure est dimensionnée pour augmenter la fréquence avec un bus toutes les 5 min, soit un doublement de la capacité initiale.

L'insertion d'une ligne de tramway sur cet itinéraire n'est pas compatible avec la voirie, trop étroite sur plusieurs sections.

e. Le coût du projet

4 contributeurs ne sont pas favorables au projet du fait de son coût, jugé trop élevé (33 millions d'euros d'investissement) au vue de l'intérêt du projet : gain de temps insuffisant, pas de desserte des zones d'habitation ni des commerces du centre-ville. Le public s'inquiète également que le coût prévisionnel ne soit pas respecté et que le financement soit assuré par la remise en cause de la gratuité sur les Lignes de l'Agglo.

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage :

Lors de l'enquête publique, le maître d'ouvrage présentera le bilan socio-économique définitif du projet dont l'objectif est de valider l'intérêt du projet pour les usagers au regard des sommes investies. Ce bilan devra être positif pour la poursuite de l'opération. Les éléments d'étude socio-économique au stade des études de faisabilité attestent à ce jour de la pertinence du projet.

Le coût annoncé provisionne les sommes nécessaires à la couverture des frais liés aux aléas permettant de respecter l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération. Le financement de cette opération d'investissement est assuré sans remise en cause de la gratuité actuelle des Lignes de l'Agglo.

f. Le réseau global de transport à améliorer

Le public revendique à travers plusieurs observations une meilleure desserte en transports en commun de l'ensemble du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, en interne ou en provenance de Marseille, La Ciotat. Les besoins suivants sont notamment exprimés :

- Une amplitude horaire plus grande (8 avis) pour permettre notamment aux personnes ayant des horaires postés (6h – 14h / 14h – 22h) d'utiliser les transports en commun ou pour les activités de loisir en fin de journée,
- Davantage de concertation avec les usagers sur la construction des lignes et des horaires,
- L'articulation du projet avec les lignes de bus existantes et l'amélioration des correspondances notamment avec les lignes en provenance de Marseille, La Ciotat (L69) ou de la Bouilladisse,
- La création de lignes directes en provenance de Pont de l'Etoile et de Gémenos à destination des Paluds et du Parc d'activité de Gémenos,
- Le développement des transports en commun dans des zones aujourd'hui peu desservies (La Thuillère, la zone d'activité de Napollon, Clair Soleil, Beaudinard, ...),
- La réalisation du projet Val'TRAM sans lequel la ligne lebus+ perd de son intérêt,
- La réalisation d'une ligne de tramway en direction de La Valetine via La Penne sur Huveaune,
- Une qualité de service plus satisfaisante avec le respect des horaires (1 avis sur les Lignes de l'Agglo) et l'attitude du conducteur (1 avis sur une ligne LeCar).

Le devenir de la ligne 1 est également soulevé.

Réponse apportée par la maîtrise d'ouvrage :

L'insuffisance de la desserte en transports en commun est un constat qui concerne l'ensemble du territoire métropolitain. Une première réponse est apportée dans l'Agenda de la Mobilité Métropolitaine, voté en décembre 2016. Ce document prévoit pour 2025 la mise en place du réseau MétroExpress et de pôles d'échange multimodaux qui lui sont associés.

Cette action a pour objectif d'assurer à chaque métropolitain un accès au réseau de transports en commun en moins d'un quart d'heure. C'est ensuite dans le cadre de l'élaboration en cours du PDU Métropolitain que doivent être définis les projets de transports en commun en site propre et les pôles d'échange associés qui seront programmés et les priorités qui seront données.

Concernant plus précisément les correspondances entre lebus+ et les autres lignes du

réseau LeCar ou des Lignes de l'Agglo, ce sujet sera traité dans les études d'avant-projet qui s'accompagnent d'études de restructuration du réseau, réalisées en coordination avec l'Autorité Organisatrice de la Mobilité et les exploitants des réseaux.

Concernant l'extension des horaires de fonctionnement, ce point sera particulièrement étudié par la maîtrise d'ouvrage pour définir le ratio optimal entre le potentiel de fréquentation sur ces horaires et les coûts de fonctionnement associés. Cet aspect pourra également être revu à la mise en service en fonction des pratiques observées.

Enfin, la ligne lebus+ vient en remplacement de la ligne 1 du réseau des Lignes de l'Agglo.

IV. LES SUITES DONNEES A LA CONCERTATION

Les observations et propositions exprimées au cours de cette concertation préalable seront prises en compte dans le cadre des études d'avant-projet. Notamment les aspects concernant l'impact du projet sur la circulation routière, l'efficacité du site propre pour la ligne de bus et la sécurisation des aménagements cyclables.

A l'issue de ces études, des propositions d'aménagements plus détaillées pourront être présentées au public. La population pourra compléter son information sur le projet et donner son avis lors de l'Enquête Publique qui sera organisée ultérieurement.

V. ANNEXES

1. Communiqué de presse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mardi 08 octobre 2019

DEBUT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR LEBUS+ D'AUBAGNE ET GEMENOS !

Dans le cadre du projet d'ouverture d'une nouvelle ligne de bus allant de la gare d'Aubagne au Parc d'activités de Gémenos, la Métropole organise une concertation publique en ligne du 7 octobre au 2 novembre 2019. Ce futur Lebus+, permettra à plus de 12 000 salariés des zones industrielles et commerciales de délaissé leur voiture afin d'opter pour les transports en commun.

Lebus+ est destiné à relier la gare d'Aubagne jusqu'au quartier de Jouques à Gémenos. Il desservira sur 6,4 km, 15 arrêts du centre-ville, de la zone commerciale de La Martelle, de la zone industrielle Les Paluds et du Parc d'activités de Gémenos. Il sera en correspondance avec le tramway, le réseau SNCF et le futur Val'tram. Le projet prévoit également des aménagements cyclables tout au long du parcours. Dès 2020, des bus propres au GNV, circuleront en préfiguration sur cette ligne. Les travaux débuteront en 2021 pour une mise en service l'année suivante.

Pour participer à cette concertation publique, les habitants peuvent se rendre sur le site internet dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-lebusplus-aubagne>

Des panneaux d'information et un registre papier sont également mis en place à la disposition du public à :

La Mairie d'Aubagne
La Mairie de Gémenos
Au Siège du Territoire Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Et des permanences publiques se dérouleront à :

L'agora - Zone industrielle des Paluds : le 10/10/19 de 11h30 à 14h30
L'hôtel de Ville de Gémenos : le 16/10/19 de 10h à 12h15
Au conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile : le 17/10/19 de 11h30 à 14h30
A l'hôtel de Ville d'Aubagne : le 22/10/19 de 10h à 12h30

Alors que lebus+ l'aixpress d'Aix-en-Provence est en service depuis septembre 2019, de nombreux autres projets de bus+ à haut niveau de service en site propre sont en projet sur l'ensemble du territoire métropolitain comme à Istres ou à Marseille. Avec un objectif : offrir une amplitude horaire, une fréquence de passage et un confort supplémentaire aux voyageurs.

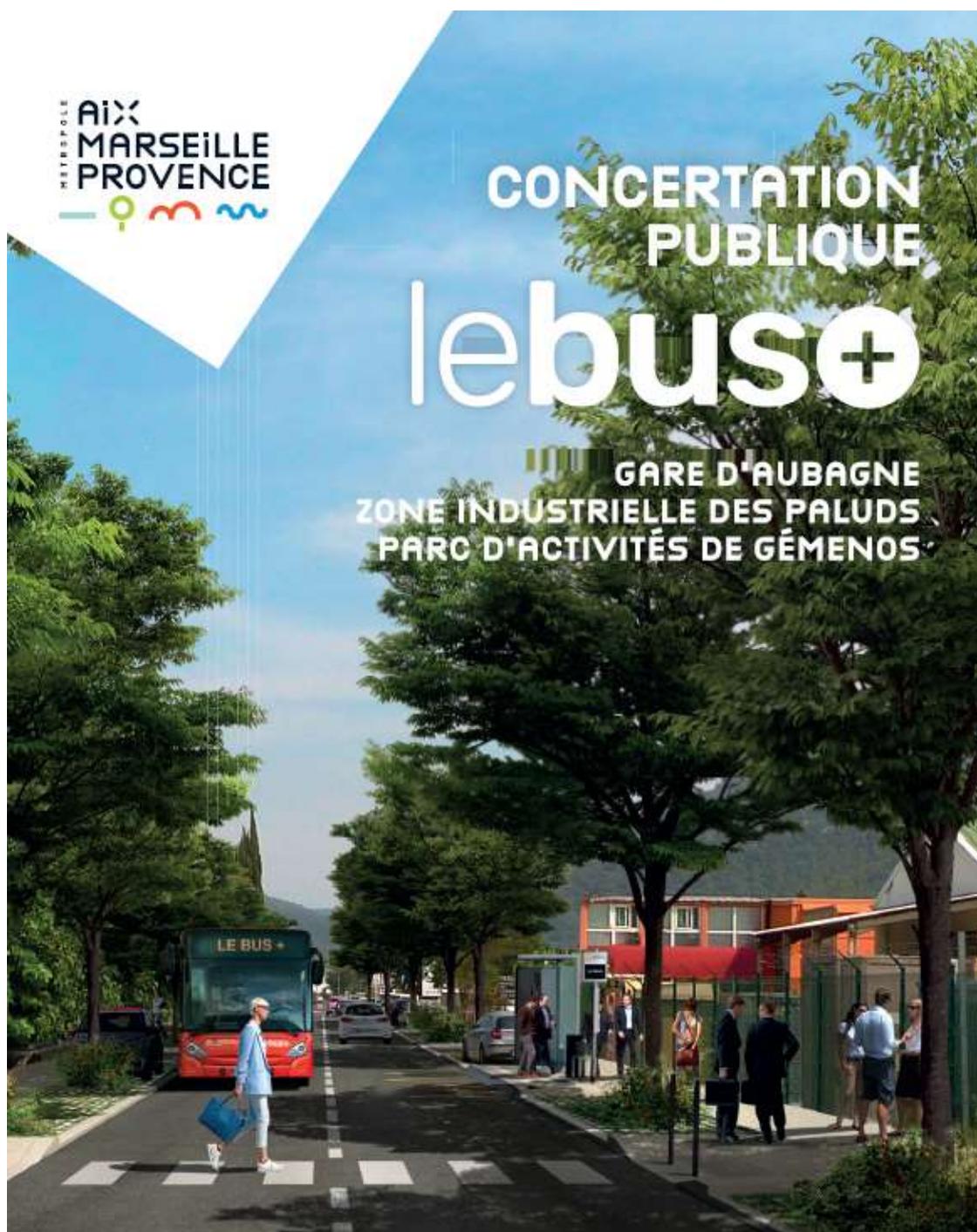
CONTACT PRESSE
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Yann TAXIL
T : 04 91 99 79 67
yann.taxil@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr



2. Documents à la disposition du public

L'affiche de la concertation



Participez à la concertation du 7 octobre au 2 novembre 2019

Pour en savoir plus et donner votre avis, rendez-vous sur le site :
registre-numerique.fr/concertation-lebusplus-aubagne

Les supports numériques



Participez
à la concertation
du 7 octobre
au 2 novembre 2019

Pour en savoir plus
et donner votre avis

[cliquez ici](#)

Le site internet

« <https://www.registre-numerique.fr/concertation-lebusplus-aubagne> »

REGISTRE NUMERIQUE
AU SERVICE DE LA PARTICIPATION DÉMATÉRIALISÉE



[Documents](#) [Consulter les contributions](#) [Déposer votre contribution](#)

CONCERTATION PRÉALABLE LEBUS+ GARE D'AUBAGNE - ZONE INDUSTRIELLE DES PALUDS - PARC D'ACTIVITÉS DE GÉMENOS

OUVERT LE 07/10/2019 , CE REGISTRE EST CLOS DEPUIS LE 02/11/2019

LE PROJET SOUMIS À CONCERTATION : LEBUS+ GARE D'AUBAGNE - ZONE INDUSTRIELLE DES PALUDS - PARC D'ACTIVITÉS DE GÉMENOS

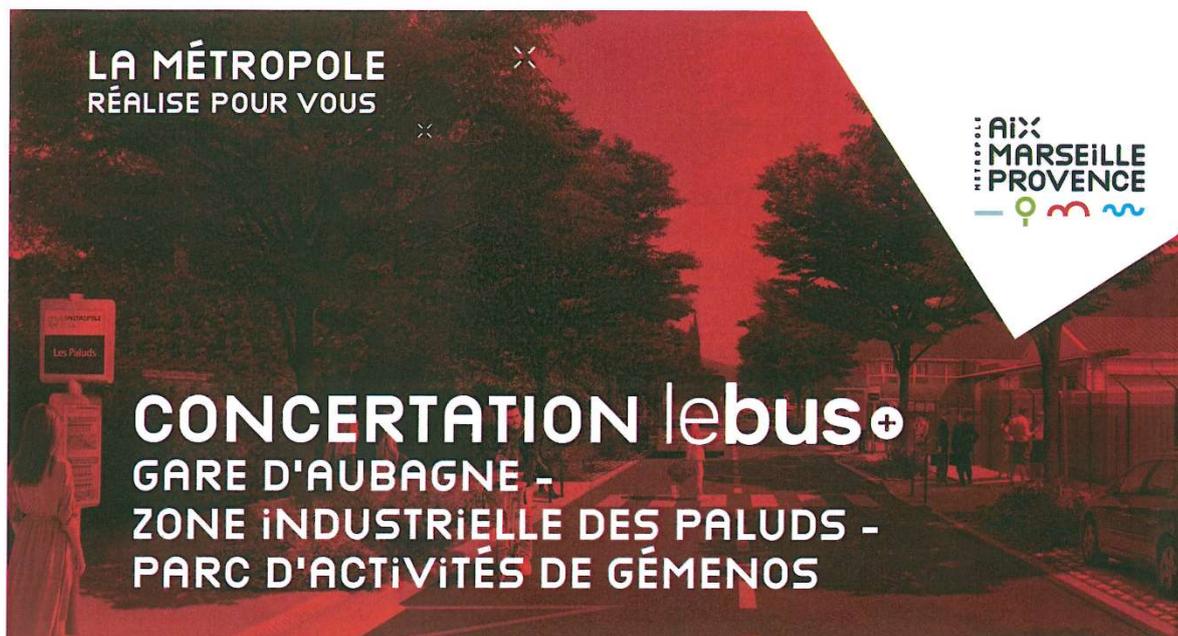


Un bus à destination des salariés des zones d'activités

Le projet a été conçu pour créer une ligne gratuite de bus à haut niveau de service sur l'est du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. L'objectif est de proposer une alternative performante à la voiture pour les 12 000 salariés des zones industrielles et commerciales concernées par le tracé avec un temps de parcours fiable et optimisé. Ce projet permet également de relier les zones économiques aux grandes villes de la Métropole (Marseille - Aix-en-Provence - La Ciotat).

lebus+ et ses caractéristiques

lebus+ bénéficie de couloir de bus pour lui garantir un temps de parcours homogène quelles que soient les conditions de circulation. Équipé d'un matériel roulant neuf, écologique et confortable, il offrira aussi des stations connectées, sécurisées et éclairées.



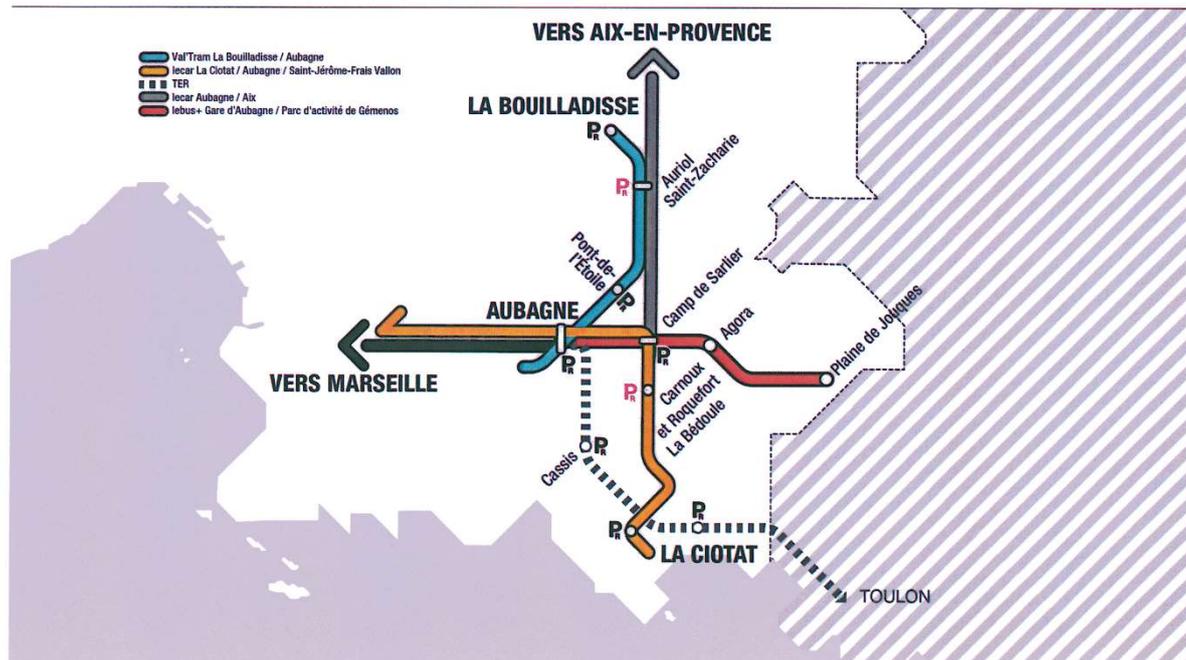
UN BUS TAILLÉ POUR LES SALARIÉS DES ZONES D'ACTIVITÉS

Le projet a été conçu pour créer une ligne de bus à haut niveau de service dans l'est du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

L'objectif est de proposer une alternative performante à la voiture pour les 12 000 salariés des zones industrielles et commerciales concernées par le tracé avec un temps de parcours fiable et optimisé.

Ce projet permet également de relier les zones économiques aux grandes villes de la métropole (Marseille - Aix-en-Provence - La Ciotat).

LEBUS + DANS LE RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN





1. Gare d'Aubagne :
Quatre quais ajoutés, un arrêt lebus+ clairement identifié au plus proche de la gare et du tramway, une station de taxis identifiable et un système de dépose-minute.

2. Les Défensions :
Le centre-ville bien desservi, les riverains ont un accès rapide de la gare jusqu'aux zones d'activités.

4. Camp de Sartier :
Un arrêt à destination des 500 salariés attendus dans la zone, desservi par les lignes provenant du nord du territoire et des grandes villes (Marseille, Aix-en-Provence, La Ciotat). 80 places de stationnement seront disponibles pour les usagers des transports.

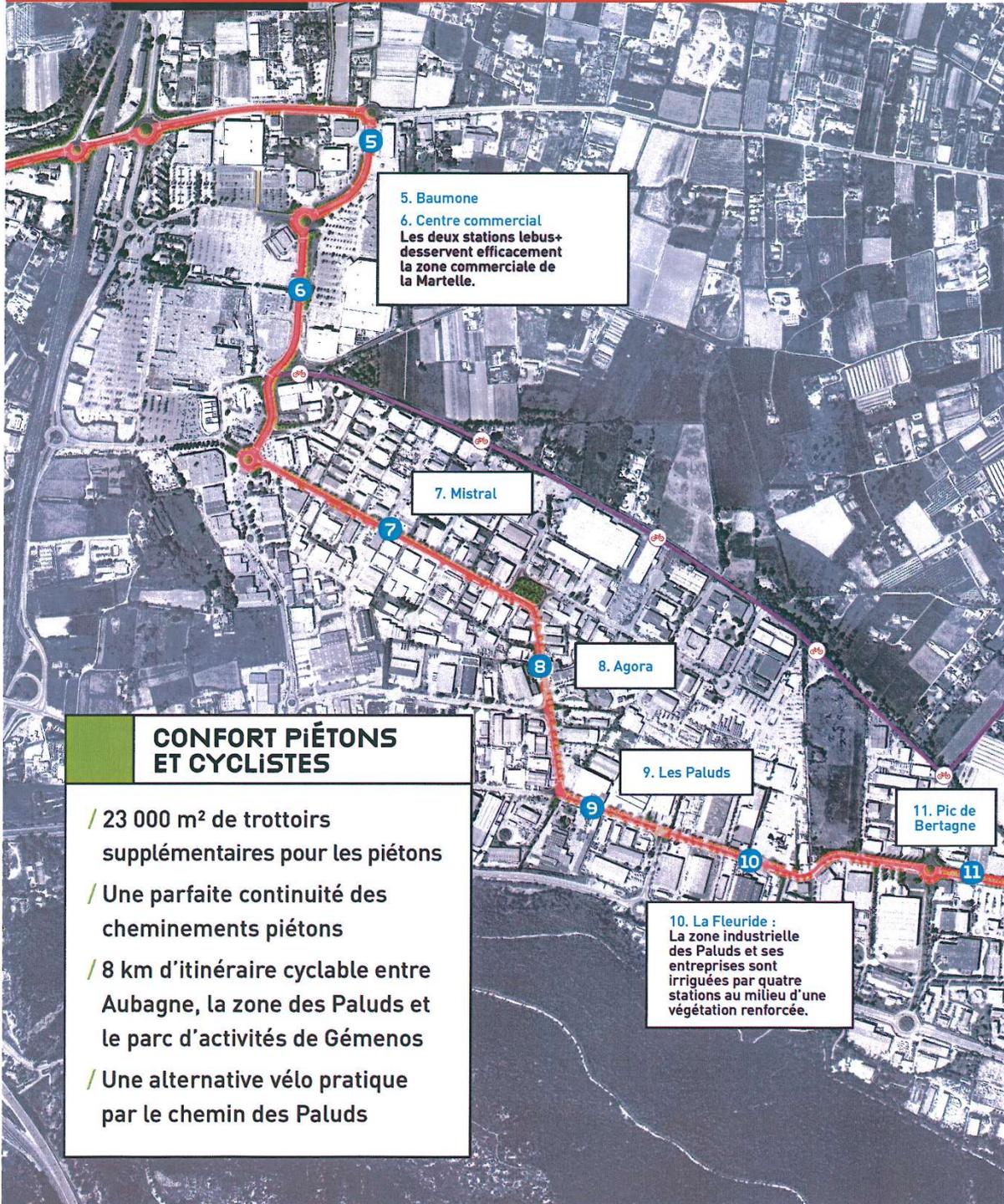
3. Pont de Lamagnon :
Les quartiers résidentiels bénéficient d'un service de transport amélioré, des voies cyclables insérées, des aménagements de qualité.

LES AMÉNAGEMENTS

- / 3 km de site propre
- / 12 hectares d'aménagement
- / 6,5 km de tracé d'Aubagne au parc d'activités de Gémenos
- / 12 stations accessibles aux personnes à mobilité réduite
- / Des abris sécurisés
- / 33 millions d'euros

OFFRE DE SERVICE

- / Un bus toutes les 10 minutes en heure de pointe
- / Gare d'Aubagne – Agora en 15 minutes
- / + 30 % de voyageurs
- / 12 000 salariés bénéficient d'un arrêt à moins de 400 m
- / Un service continu toute la journée de 5h30 à 21h

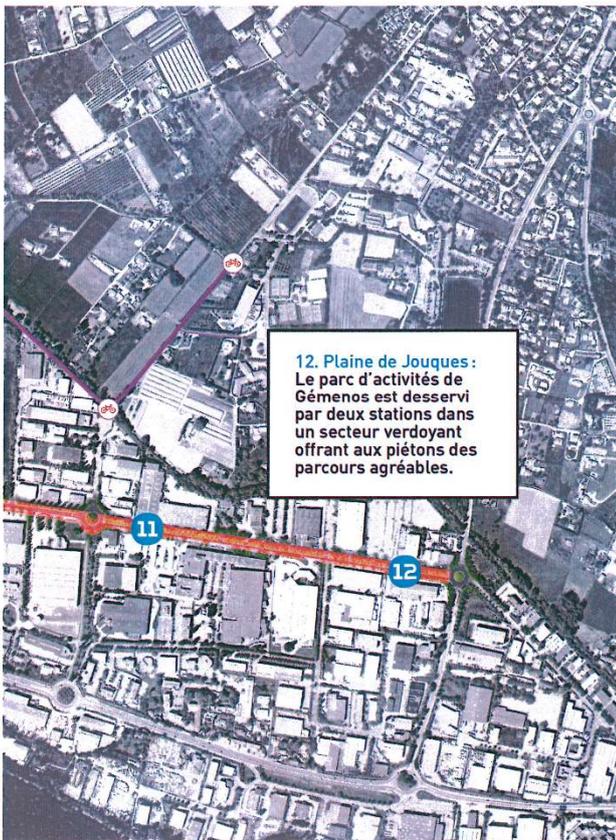


DES FUTURES STATIONS ÉQUIPÉES, CONNECTÉES, SÉCURISÉES ET ÉCLAIRÉES



UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- / Des bus écologiques qui roulent au GNV (gaz naturel pour véhicules)
 - plus propre :
 - moins de particules fines
 - moins d'oxyde d'azote
 - moins cher
- / Une centaine d'arbres pour végétaliser la zone des Paluds
- / Les zones naturelles existantes préservées
- / Des matériaux respectueux du cycle de l'eau



UN MATÉRIEL ROULANT NEUF, ÉCOLOGIQUE ET CONFORTABLE

- / Moteurs GNV hybrides
- / Accessible à 100 % pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- / 4 places PMR
- / 2 places usagers en fauteuil roulant (UFR) / poussettes
- / Plus confortable pour les voyageurs
- / WIFI / Port USB
- / Écran d'information en temps réel
- / Un véhicule de 100 places, dont 25 assises

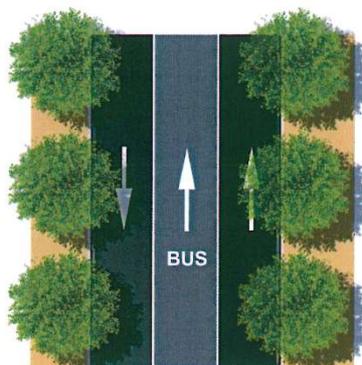
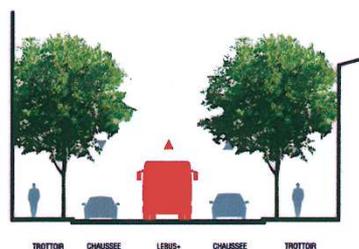




Avenue Marcel Pagnol

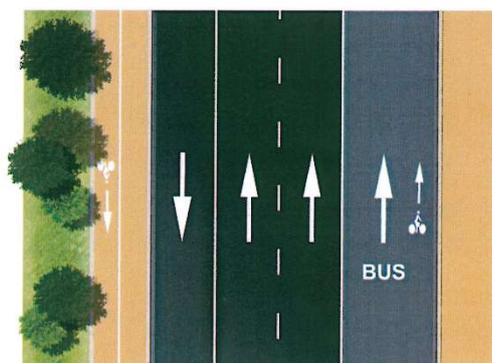
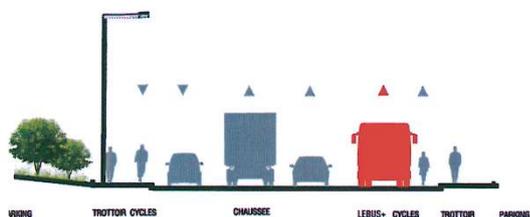
UN AMÉNAGEMENT OPTIMISÉ QUI PERMET :

- / La priorité du bus sur les remontées de file
- / Une circulation routière plus fluide grâce à un tourne à droite vers l'avenue Salengro
- / La conservation et la pérennisation des chênes verts existants
- / Une correspondance efficace avec le TER, le Val'Tram, les lignes lecar+



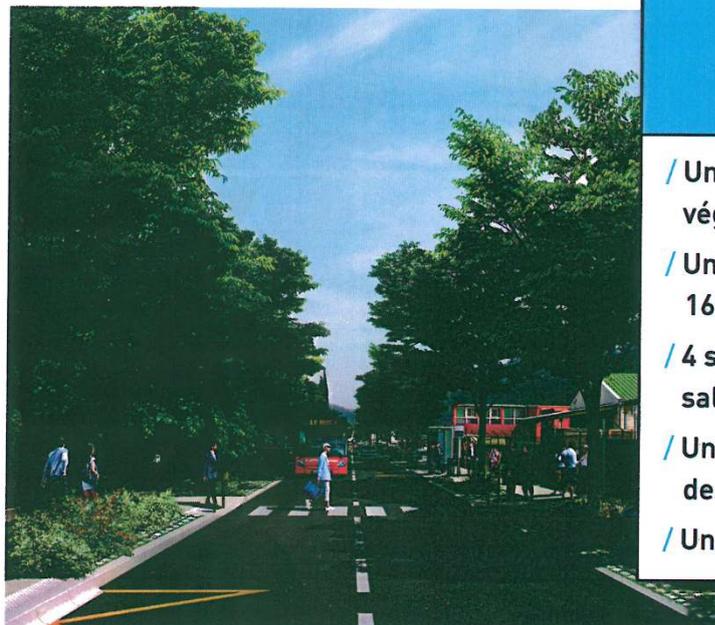


Avenue du Pastré



LA ZONE COMMERCIALE DE LA MARTELLE

- / Des sites propres sur les tronçons embouteillés pour garantir le temps de parcours
- / Un parcours piéton continu et des traversées sécurisées
- / Un aménagement cyclable dans la zone d'activités commerciales
- / Des aménagements sans impact significatif sur le trafic
- / 2 stations qui desservent efficacement



Avenue de la Fleuride

LA ZONE INDUSTRIELLE DES PALUDS

- / Une centaine d'arbres pour végétaliser la zone
- / Un stationnement réorganisé : 160 places de stationnement
- / 4 stations à destination des salariés
- / Un couloir bus sur l'avenue des Paluds
- / Un itinéraire cyclable bis



LE PARC D'ACTIVITÉS DE GÉMENOS

- / Mise en valeur de la qualité des lieux
- / Des trottoirs confortables pour les piétons
- / 2 stations au plus proche des entreprises
- / Une desserte toute la journée

Avenue du Pic de Bertagne

LE CALENDRIER

DU 07 OCTOBRE
AU 02 NOVEMBRE 2019

/ Période de concertation



MARS 2021

/ Mise en service
du nouvel accès
au pôle d'échanges

FIN 2022 - DÉBUT 2023

/ lebus+ : Mise en service

MARS 2020

/ Arrivée des nouveaux
véhicules GNV hybrides

/ Démarrage des travaux
d'accès à la gare d'Aubagne

SEPTEMBRE 2021

/ Démarrage des travaux de lebus+

LA MÉTROPOLE
RÉALISE POUR VOUS

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION



Un site internet dédié :
registre-numerique.fr/concertation-lebusplus-aubagne

Des panneaux d'information et un registre papier :

- / Mairie d'Aubagne
- / Mairie de Gémenos
- / Siège du Territoire Pays d'Aubagne et de l'Étoile

4 permanences publiques :

- / Agora - Zone industrielle des Paluds : le 10/10/19 de 11h30 à 14h30
- / Hôtel de Ville de Gémenos : le 16/10/19 de 10h à 12h15
- / Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile : le 17/10/19 de 11h30 à 14h30
- / Hôtel de Ville d'Aubagne : le 22/10/19 de 10h à 12h30

3. Listing des contributions déposées sur le site de la concertation

REGISTRE NUMERIQUE

REGISTRE NUMÉRIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



**REGISTRE NUMERIQUE DE
CONCERTATION**

**Concertation préalable lebus+ Gare
d'Aubagne - Zone industrielle des Paluds
- Parc d'activités de Gémenos**

Contributions du 07/10/2019 au 02/11/2019

Rapport généré le 08/11/2019 à 17:25:34

Nombre de contributions déposés : 30

@1 - valerie - Gémenos

Date de dépôt : Le 07/10/2019 à 15:19:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : arrêt plaine de jouques -ligne 1

Contribution :

cet arrêt est aujourd'hui très dangereux.

les usagers du bus sont déposés dans une zone sans trottoir

et très accidentogène

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@2 - BALSAMO JONATHAN - Marseille

Date de dépôt : Le 08/10/2019 à 01:07:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un tramway c'est mieux !!

Contribution :

Bonjour à tous je ne comprends pas cette idée de créer une ligne LeBus+ avec un bus de 100 personnes maximum en capacité. Un bon exemple est la ligne LeBus+ d'Aix appelé aussi l'Aixpress saturée à longueur de journée avec ses bus de longueur standard de 12m. Vu le délai pour sa mise en service en 2023, on pourrait plancher sur une petite ligne de tramway de 24m de longueur comme votre itinéraire du projet actuel de LeBus+, qui circulerait comme vous avez annoncée pour les zones en site propre. En plus cette ligne de tramway peut aussi bien reprendre l'infrastructure de la ligne T actuelle pour aller après la piscine Alain Bernard en direction de la Gare de la Barasse à Marseille pour mailler les réseaux tramways de Marseille et d'Aubagne. Elle peut aussi utiliser les voies de la Valdonne pour proposer aussi en + une ligne La Bouilladisse-Plaine de Jouques. Sachez que le tramway attire + de monde sur une ligne qu'un vulgaire bus en site propre.

A défaut d'un tramway , il faut envisager l'achat de bus articulés pour éviter d'avoir une ligne LeBus+ saturée, toujours en motorisation GNV hybride et installer du coup sur le Pays d'Aubagne une usine de production de bioGNV pour alimenter les véhicules du LeBus+ .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@3 - Mehdi Azzouz - Aubagne

Date de dépôt : Le 08/10/2019 à 15:18:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Quid de la ligne 1 actuelle

Contribution :

Qu'en sera-t-il de la ligne 1 ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@4 - De percin Xavier - Marseille

Date de dépôt : Le 08/10/2019 à 16:21:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Horaires des bus et navettes ZI les PALUDS.

Contribution :

Bonjour ,

Aujourd'hui beaucoup de salariés travaillent à la ZI des PALUDS mais peu d'entre eux peuvent utiliser les bus ou navettes mises à disposition.

Les PASS INTEGRAL est une grande avancée et une superbe économie qui permet à tous les employés de faire "des économies" en temps ,en argent et surtout en mouvement MAIS le problème est que les navettes (par exemple la 102) ne sont pas optimisées car beaucoup de personnes travaillent en quart donc dans de nombreuses entreprises les horaires sont de 06h00 à 14h00 ,de 14h00 à 22h00 et même de 22h00 à 06h00 en plus des horaires de journée.

La première navette qui part de Marseille est à 06h05 ,la dernière qui part de Auchan AUBAGNE est à 21h15. Il est assez difficile pour des gens qui aimeraient utiliser ces transports sans arriver en retard au travail ou pouvoir repartir chez eux en transport en commun de les utiliser.

De même ,beaucoup de personnes habitent sur AUBAGNE même et ne peuvent pas soit venir soit repartir en transports en commun car les horaires ne sont pas adaptés.

De ce fait ,il y a beaucoup de navettes qui ne contiennent peu de voyageurs car cela est vraiment trop contraignant.

Pour venir de MARSEILLE par la nationale ,aujourd'hui la ligne 40 s'arrête à la SOLITUDE et après il faut marcher jusqu'à AUBAGNE (je l'ai déjà fait en prenant le bus de 04h15 à SAINT-PIERRE) alors qu'avant le bus venait et repartait d'AUBAGNE avec des horaires MARSEILLAIS (très tôt et très tard).

Les bus et Tram Aubagnais sont gratuits ,c'est un fait mais les horaires pour certaines lignes sont exagérés.

Quand vous prenez le 8 pour aller à NAPOLLON beaucoup de travailleurs ont pris la navette à 06h30 à MARSEILLE ,celle-ci arrive vers 06h45 à la gare d'AUBAGNE ,il faut attendre 30m minutes pour avoir le bus à 07h15.

Il faudrait quitte à mettre un service payant (même 10 euros par mois pour un abonnement) ,faire en sorte qu'il y ait des bus beaucoup plus tôt et beaucoup plus tard ainsi que le samedi car pour information des gens travaillent aussi le week-end en heures supplémentaires ou en horaires WEEK-END.

J'utilise la navette tous les jours étant maintenant en journée et c'était plutôt galère quand je travaillais en quart .

Merci pour ce questionnaire et pour votre attention.

Pièce(s) jointes(s) : Il y a 1 pièce jointe à cette contribution.

Image jointe :

@5 - they carine - Aubagne

Date de dépôt : Le 08/10/2019 à 19:26:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : HORAIRES DU BUS ZONE INDUSTRIELLE DES PALUDS

Contribution :

beaucoup de salarié ont des horaires atypiques ex: 6-14h ou 14-22h pour ces salariés impossible de prendre ce bus et nous sommes donc obligé de prendre notre moyen de locomotion. pourriez vous avoir une amplitude horaire plus grande pour que ces salariés puissent prendre ce bus.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@6 - alain - Gémenos

Date de dépôt : Le 10/10/2019 à 08:17:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rien de nouveau pour gemenos

Contribution :

pas de liaison entre gemenos centre et le pic de bertagne (gemalto thales)

route tres encombrée du au college et au feu rouge

aucune alternative que la voiture

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@7 - Jean Nicole - Aubagne

Date de dépôt : Le 10/10/2019 à 12:04:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Concertation le bus plus

Contribution :

Étant domiciliée au 30 chemin des Jonquiers 13400 Aubagne , je tiens à vous notifier mes remarques au sujet de l'aménagement du chemin des paluds. Il est très important d'étudier là dangerosité avérée du carrefour chemin des paluds et avenue de la Beaumone , un manque de visibilité et la vitesse des véhicules présentent un danger énorme a l heure actuelle. Ne serait il pas judicieux de mettre un carrefour à feux (détecteur de présence au niveau chemin des paluds) dans le cadre du bus plus (chemin des paluds , avenue de la Beaumone) ? De plus est il possible de rendre la priorité à droite au chemin des jonquiers sur le chemin des paluds ? De mettre un camera de vidéo surveillance reliée au CSU a l angle chemin des paluds et chemin des jonquiers afin de prévenir les accidents aux cyclistes et lutter contre les actes de délinquances ? Si des éclairages publics sont prévus sur le chemin des Paluds est il possible de ne pas éclairer ma propriété ? Dans l'attente de l.étude de mes remarques

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@8 - david

Organisme : AGGLO

Date de dépôt : Le 11/10/2019 à 09:15:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CREATION D'une nouvelle ligne

Contribution :

je suis un habitant de pont de l'etoile et travaille sur la zi des paluds pour aller de mon domicile a mon travail je suis obliger de prendre le bus 8 pour aller au depot d'aubagne et apres de prendre le bus 1 qui va sur la zi des paluds

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@9 - mathian nicolas - Aubagne

Date de dépôt : Le 11/10/2019 à 14:00:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : ce projet (vu son coût) doit être amélioré !

Contribution :

Bonjour,

la 1^{ière} partie de ma contribution concerne la forme de la consultation, et la qualité des documents transmis.

Je suis assez étonné de ne pas avoir accès à une étude socio-économique probablement faite avant un tel investissement.

De plus le document en "haute définition" ne permet pas de visualiser correctement l'intégration de tous les éléments du projet (trottoirs, voies de bus, pistes cyclables), le code couleur où tout apparaît rouge-orangé n'aide pas la compréhension.

Domage que le citoyen n'ai droit qu'à des documents marketing lors d'une consultation pour un équipement public de plusieurs millions d'euros.

Sur le fond :

- Aucune explication sur le choix des véhicules au GNV. A-t-on imaginé une solution plus novatrice et plus écologique comme des bus fonctionnant à l'hydrogène ?, voir un prolongement du tram d'Aubagne permettant d'utiliser les rames excédentaires et évitant les ruptures de charge en gare d'Aubagne pour les nombreuses personnes qui sont dans le tram ?

- Concernant les aménagements, à la vue des planches il semblerait qu'il n'y ai pas de piste cyclable prévue dans la partie Gare d'Aubagne - rond point de la planque. Cela doit être modifié d'abord pour respecter la loi LAURE qui l'impose mais surtout parce qu'avoir une piste cyclable continue de la gare vers la ZI les paluds est vraiment un aspect positif du projet.

Cette piste cyclable pourrait éventuellement passer rue du Docteur Barthélémy puis allée des verriers qui sont moins passantes.

- La piste cyclable disparaît à chaque rond-point. il faut qu'en 2019 on soit capable de traiter un rond-point à la hollandaise en protégeant la piste correctement. Cette piste cyclable pourrait aussi être empruntée par des lycéens de Géménos rejoignant Joliot-Curie

- L'aménagement du chemin des Paluds en piste cyclable est une très bonne idée, qui devrait être réalisé en dehors de ce projet, limitant les risques de retard ou d'annulation.

- dans la zone de la Martelle , le partage du trottoir piétons/cycles très accidentogène doit être impérativement revu.

- la plaquette annonce un temps de parcours de 15 minutes entre la gare d'Aubagne et Agora, aucune amélioration donc par rapport à la ligne 1 qui le fait entre 12 et 17 minutes, 14 minutes en moyenne sur la journée. (voir p.j.)

- L'extension de la plage horaire de fonctionnement ou l'amélioration de la fréquence de rotation pourraient être appliquées sur la ligne 1 actuelle

Je reconnais que les aménagement prévus vont surtout améliorer la zone industrielle et lui donner le coup de neuf dont elle a bien besoin. Mais l'intérêt du projet en terme de transport me parait faible au vu du coût.

La piste cyclable intégrée au projet doit impérativement être retravaillée pour offrir un cheminement continu et sécurisé de bout en bout.

Pièce(s) jointes(s) : Il y a 1 pièce jointe à cette contribution.

Document : temps_parcours_ligne1.pdf, page 1 sur 1

Temps de parcours Gare d'Aubagne - Agora, ligne 1 actuelle

GARE	06:07	07:06	08:07	09:07	10:15	11:00	12:00	13:00	14:00	15:01	16:02	17:02	18:03	19:06	20:10
AGORA	06:21	07:21	08:24	09:21	10:29	11:14	12:14	13:14	14:14	15:15	16:18	17:19	18:18	19:19	20:22
	00:14	00:15	00:17	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:16	00:17	00:15	00:13	00:12
GARE	06:26	07:16	08:17	09:17	10:30	11:16	12:15	13:15	14:16	15:16	16:17	17:17	18:15	19:16	20:30
AGORA	06:40	07:31	08:34	09:31	10:44	11:30	12:29	13:29	14:30	15:30	16:33	17:34	18:29	19:28	20:42
	00:14	00:15	00:17	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:16	00:17	00:14	00:12	00:12
GARE	06:41	07:26	08:27	09:31	10:46	11:30	12:30	13:30	14:31	15:31	16:32	17:31	18:25	19:26	
AGORA	06:55	07:42	08:44	09:45	11:00	11:44	12:44	13:44	14:45	15:45	16:49	17:48	18:39	19:38	
	00:14	00:16	00:17	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:17	00:17	00:14	00:12	
GARE	06:56	07:36	08:37	09:46	11:45	12:45	13:45	14:46	15:46	16:47	17:42	18:35	19:38		
AGORA	07:11	07:52	08:54	10:00	11:59	12:59	13:59	15:00	16:00	17:04	17:59	18:49	19:50		
	00:15	00:16	00:17	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:14	00:17	00:17	00:14	00:12		
GARE		07:47	08:47	09:59								17:53	18:45	19:53	
AGORA		08:03	09:04	10:13								18:10	18:59	20:05	
		00:16	00:17	00:14								00:17	00:14	00:12	
GARE		07:57	08:57										18:55		
AGORA		08:14	09:12										19:08		
		00:17	00:15										00:13		

temps min: 00:12
 temps max: 00:17
 moyenne: 00:14

source: www.lepilote.com

@10 - MIRA Jacques - Aubagne

Date de dépôt : Le 11/10/2019 à 16:29:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ligne de Bus+ Aubagne Gémenos (plaine de Jouques)

Contribution :

Lors de la présentation du projet, le 10/10/2019, la responsable de l'étude pour le territoire nous a fait part des points suivants qui nous ont alertés :

1-Le coût prévisionnel initial de 24 millions d'€ a été porté à 33 millions d'€ ceci avant même que le premier coût de pioche ait été donné !...

2-Les bus choisis, de type "BUS+ GNV Hybrides" sont déjà commandés avant que la concertation ait commencé et que l'enquête d'utilité publique ait été réalisée !...

3-Seule la moitié du parcours (3 km sur 6,5 km) sera en site réservé sur les passages qui, aujourd'hui, sont sources d'embouteillages aux heures de pointe. Un BHNS digne de ce nom requiert un site propre sur la totalité de son parcours ! ...

Je ne peux qu'émettre un avis défavorable à ce projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@11 - Véronique - Aubagne

Date de dépôt : Le 13/10/2019 à 10:11:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Heures de service

Contribution :

Bonjour, j'habite dans le quartier de la Thuillère qui est desservi par les lignes 10 et 15. Malheureusement, le premier bus démarre la journée à 7h10, la termine à 18h45 et ne propose qu'un service très réduit pendant les vacances scolaires, ce qui rend les horaires incompatibles avec les contraintes de trajet domicile/travail. 30 minutes en début et 30 minutes en fin de journée suffiraient sans doute à satisfaire les aubagnais excentrés par rapport à la gare.

Et pourquoi ne pas aligner les horaires des bus à ceux des trains et des activités du soir (restaurant, cinéma, théâtre,...) et du weekend y compris le dimanche (accès Font de mai,...)?

Merci

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@12 - Renaud Mire Ille rose

Date de dépôt : Le 13/10/2019 à 16:08:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Demande de changement des horaires des bus 8

Contribution :

Pourriez vous faire des horaires plus élastiques pour le bus 8.

Mon fils commence le matin à 6h et quand il veut prendre le 8 il arrive toujours en retard à son travail à roquevaire.

Et il n'est pas le seul à rouspéter.

Il devrait y avoir surtout, quand il y a des embouteillages des concertations entre les chauffeurs au lieu de les entendre parler de ce qu'ils ont fait chez eux.

Quand nous arrivons de Marseille avec le bus 100 et que le bus 8 nous passe sous le nez c'est rageant.

Il devrait y avoir plus de rotations pour certains bus comme pour le bus 1 qui lui passe toutes les 10mn.

Il devrait y avoir des concertations autres que pour les zones commerciales.

Merci de tenir compte des demandes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@13 - panzali christophe

Date de dépôt : Le 13/10/2019 à 21:19:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Desserte chronobus

Contribution :

Bonjour je m'interroge sur le but annoncer qui est d'alléger certaines zones critiques fréquentée pour la plupart par les salariés .

Dans ce cas comment ne pas prendre en compte la zone d'activité de Napollon desservie uniquement par le bus a la demande?

cela permettrait d'alléger sans doute les axes principaux autour de cette ZA

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@14 - mathian nicolas – Aubagne IDEM @09

@15 - Karine

Date de dépôt : Le 14/10/2019 à 08:28:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pistes cyclables

Contribution :

Bonjour

Il serait bon de prévoir une piste cyclable (protégée!) continue entre la gare d'Aubagne et la zone des paluds et pas seulement des bouts de bandes ou de pistes cyclables, sans quoi les cyclistes ne se sentiront pas en sécurité et ne prendront pas leur vélo.

Merci pour l'attention que vous porterez à cette demande.

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@16 - Millon Marc

Date de dépôt : Le 14/10/2019 à 09:23:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Et le vélo ???

Contribution :

J'observe que la place du vélo est toujours aussi accessoire : sur les trottoirs avec les piétons ? sérieusement ? Dans les voies des bus ???

Conseilleriez-vous à un collégien de prendre la voie du bus pour aller au collège ?

Avez-vous déjà essayé de rouler à vélo (20km/h) sur un trottoir commun avec des piétons (5km/h) ? ou poussé par un bus (40 km/h) ? Et ce n'est pas une bande blanche peinte au sol qui va sécuriser un enfant piétons qui joue sur le trottoir.

Et la piste violette tracée, ne comble pas ce vide.

Quant aux personnes handicapées, leur place est nulle. Essayez de rouler sur un trottoir déjà partagé entre des piétons et des vélos...

Par contre, je remarque que la voiture bénéficie toujours de deux voies de circulation...

Bref, un projet mal pensé, archaïque, qui ne tient pas compte de l'urgence de changer les comportements routiers.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@17 - Pocquelin Florian - La Bouilladisse

Date de dépôt : Le 15/10/2019 à 09:51:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Echangeur ligne 5 et 9 vers ligne 1 pour les Paluds

Contribution :

Bonjour,

Il faudrait que le changement de bus puisse se faire directement à la sortie d'autoroute 35, et pas à Pont de Lamanon (perte de temps dans les bouchons).

Et également (avis partagé par beaucoup d'usagers) que les Bus de l'Agglo respectent les horaires et arrêtent de passer avec parfois 3 minutes d'avances et continuent leur trajet sans attendre, nous faisant rater la correspondance de quelques secondes, et nous obligeant à attendre 20 minutes le prochain bus.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@18 - LEJEUNE Gilles

Date de dépôt : Le 15/10/2019 à 17:45:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CONCERTATION PRÉALABLE LEBUS+ GARE D'AUBAGNE - ZONE INDUSTRIELLE DES PALUDS - PARC D'ACTIVITÉS DE GÉMENOS

Contribution :

Je suis absolument contre ce projet de Chronobus qui est un gouffre financier pour un gain de temps ridicule (-3 mn par rapport au réseau de bus normal) et non assuré car sur un parcours total d'environ 6 Kms, seulement 3 Kms sont en voie réservée. Il sera donc exposé sur 50% de son parcours à des embouteillages éventuels dont des poids-lourds sortant de l'autoroute.

Il ne dessert aucun axe de vie (Services Publics, écoles, etc...) sinon en fin de course, un centre d'affaires récent dont la rentabilité n'est pas encore vérifiée et une zone d'activités commerciales (Auchan), ce qui désertifiera encore plus le Centre-Ville d'Aubagne qui se meurt déjà.

En plus, il n'est pas écologique car ce type de véhicule crée des problèmes d'orniérage et donc abîme les chaussées qu'il faut refaire régulièrement.

Par ailleurs, il sera, comme tous les autres transports en commun du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, affecté au niveau fréquentation si la gratuité n'est pas prolongée pour les TC.

Enfin, ce projet est très lié à celui du Val-Tram (dont la réalisation et le financement ne sont pas assurés ou à des termes très lointains); Val -Tram contesté par la Population car il n'a pas de dimension métropolitaine et qui préfère un train-tram entrant en gare d'Aubagne.

Par ailleurs, je constate un vice de forme administratif dans la procédure de concertation publique préalable : l' AJJ, journal mensuel de la Commune s'est trompé sur le lien qu'il a donné à ses lecteurs pour déposer leur contribution, ce qui peut être préjudiciable au résultat de la concertation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@19 - Chevalier Marie - Aubagne

Date de dépôt : Le 19/10/2019 à 10:09:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : conditions de transport

Contribution :

Depuis plus d'un an la qualité du service aux utilisateurs des lignes Cartreize a baissé de manière notable.

Problème de pneu sur un bus le matin a entraîné retard pour les actifs, ce qui n'est pas sans conséquence. Certains chauffeurs ne respectent pas l'heure effective de départ. Quelques minutes seulement peuvent faire la différence très vite et empêcher de prendre la correspondance sur Marseille.

Quant aux chauffeurs, malgré la réglementation à laquelle ils renvoient les usagers (ouverture effective des bus alors qu'il pleut, ne pas s'arrêter pour prendre passagers supplémentaires une fois le démarrage effectué...), pour autant, il serait hautement souhaitable qu'ils manoeuvrent tous de la même manière, dans le respect de cette réglementation. Car certains bénéficient de leur laxisme tandis que l'on ferme la porte au nez à d'autres.

Sans parler du manque d'amabilité de certains qui, vous voyant monter, -alors que la porte est ouverte et qu'ils discutent avec du public non utilisateur du transport à l'intérieur du bus-, vous font la réflexion suivante très malvenue du reste : ce n'est pas une salle d'attente... Quand vous avez votre journée de travail et que vous enchaînez des soins qui vous épuisent, ce dont j'ai informé le chauffeur, c'est plutôt déplacé. Nous payons un service, donc une partie de leur salaire et l'amabilité est à minima de circonstance.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@20 - AGNES

Date de dépôt : Le 20/10/2019 à 16:35:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : MON AVIS SUR LE PROJET DE CHRONOBUS

Contribution :

Je suis totalement opposée à ce projet, véritable gabegie car son coût gigantesque (33 millions d'euros, au bas mot) servirait un intérêt bien peu général .

Pour un gain de temps ridicule - autour de 4 mn entre la gare d'Aubagne et la zone des Paluds - et même pas garanti vu que le bus n'emprunterait une voie réservée que pour la moitié du parcours, il est « aubagno-aubagnais » et uniquement tourné vers l'activité commerciale périphérique d'Aubagne : quid des déplacements ayant une autre vocation ? Quid des déplacements hors Aubagne pour les habitants du pays d'Aubagne et de l'Etoile ? Au vu de l'ampleur de l'investissement financier, quid de la garantie du maintien de la gratuité ? Quid de la nécessité de transition vers des modes de transports plus écologiques ? La piste cyclable n'est pas continue ni totalement protégée. La technologie hybride rechargeable GNV n'est économe que si on l'utilise bien : si on privilégie la conduite en mode électrique et qu'on la recharge sur le réseau. À l'inverse, elle peut être très gourmande si on exploite la pleine puissance des moteurs avec une conduite « sportive ».

L'esprit même de ce projet sert le monde d'hier. Pour le monde tourné vers demain, l'urgence absolue est de planter des arbres en très grande quantité sur tout notre territoire, à commencer par une forêt urbaine sur l'esplanade De Gaulle.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@21 - FERRAI Françoise - Aubagne

Date de dépôt : Le 22/10/2019 à 18:03:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : LE BUS +

Contribution :

Ne serait il plus judicieux d'aménager les horaires des bus existants en tenant compte des horaires de l'activité salariale et commerciale.

Par ailleurs, il est très agréable de prendre les transports en commun pour aller au théâtre au cinéma mais impossible d'en revenir.

D' aménager des couloirs de bus pour certaines lignes par exemple la ligne 1 et d'autres lignes.

Voir également le prolongement du TRAM VERS LA VALENTINE VIA LA PENNE SUR HUVEAUNE.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@22 - ricart catherine - Aubagne

Date de dépôt : Le 23/10/2019 à 09:29:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : pourquoi les bus ont ete reduits juste avant cette grande concertation ?

Contribution :

Les habitants des quartiers de Beaudinard, Napollon, Clair soleil et autres ne méritent pas de transports en commun semble t-il

tout est concentré sur le CHarrel

Nous payons me semble t-il une taxe d'habitation et tout un tas d'impôts divers et taxes mais la gratuité des transports à Aubagne ne concernent apparemment qu'une partie de la population

Le seul bus pour nos enfants habitants dans la grande zone de la route de Beaudinard était le 3 qui passait en face du centre des impôts et qui desservait les collèges et écoles -- depuis la rentrée plus rien ma fille ne peut plus se rendre au collège Sainte marie, il faut prendre maintenant le 7, aller à la gare routière attendre en espérant qu'un 3 passera, concernant la plus jeune scolarisée à Ste marie également il est impensable de la laisser naviguer seule à la gare routière donc pas de bus non plus !

L'école Victor hugo n'est plus du coup desservie en direct non plus. Conclusion plus de bus possible pour nos enfants sauf s'ils partent 1h30 avant de la maison et s'ils sont assez grands

Peut être auriez vous pu demander l'avis des aubagnais à ce moment là avant de nous imposer ces changements incompréhensibles et radicaux à la rentrée !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@23 - asdel

Date de dépôt : Le 25/10/2019 à 09:46:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :LEBUS+

Contribution :

Après consultation du projet de chronobus, notre association considère que ce projet, ne répond véritablement pas aux besoins de mobilité des citoyens de notre territoire, notamment au regard de son coût et à une époque où les deniers publics sont comptés, nous estimons que ce n'est pas une bonne utilisation de l'argent public.

Ce projet trop sectoriel, ne répond pas à l'ensemble des besoins de mobilité de nos concitoyens.

Se limitant à faciliter le transport des personnes du pôle d'échange aux zones industrielles, il ne vise pas la desserte des zones d'habitations, ni celle des services publics, établissements scolaires notamment. Cela aura pour conséquence la désertification accrue du centre d'Aubagne et la mise en difficulté du commerce du centre ville.

Cette limitation réduit considérablement l'efficacité de ce projet chiffré à plus de 39 millions d'euros (annonce faite en conseil de territoire du 22 octobre 2019) avant démarrage de travaux!

Par ailleurs et sur le plan technique :

Nous constatons que la partie en site propre concerne moins de la moitié du trajet (3 Km sur 6,5 Km). Ce qui rendra aléatoire les annonces de gain de temps en heures de pointe.

De plus, ces gains de temps lors de ces heures de pointe sont dérisoires par rapport aux plus de 39 millions investis pour un tel projet (soit environ 10 millions à la minute).

La circulation poids lourds dans la zone industrielle (livraisons) et les 3,5 Km de circulation partagée laisse à penser que la régularité mise en avant pour un TCSP sera mise en difficulté.

Les embouteillages à la sortie de l'autoroute venant d'Aix en Provence seront aggravés et cela peut poser problèmes.

Concernant le matériel roulant, la démarche écologique a des limites avec l'utilisation de véhicules GNV Hybrides.

Les revêtements particuliers (qui doivent concerner les 6,5 Km de tracé) même pour structures lourdes seront à renouveler dans des cycles assez courts (problèmes d'orniérages).

Pouvons nous avoir des renseignements sur la station d'avitaillement ?

Dans les documents fournis pour le conseil de territoire seul un parking relais de 85 places apparaît (au Camp de Sarlier). Cela n'encouragera pas le report modal des véhicules personnels.

Le Chronobus est étroitement lié à la réalisation du projet Val-Tram. Dans le cas du non aboutissement de celui-ci, le Chronobus a encore moins de raison d'être.

Une liaison directe Pont de l'Étoile zone des Paluds serait tellement plus utile et moins onéreuse.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@24 - hélène - Aubagne

Date de dépôt : Le 26/10/2019 à 15:57:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :aménagement du terre plein central avenue MARCEL PAGNOL

Contribution :

cet aménagement ne permet qu'un sens unique des bus ,me semble t il !!

comment les bus vont ils se croiser ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@25 - Denis - Aubagne

Date de dépôt : Le 27/10/2019 à 13:54:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Rendre accessible les Paluds aux autres usagers que les automobilistes

Contribution :

La zone des Paluds est uniquement conçue pour les utilisateurs de voiture. Elle est "hostile" pour les autres :

- en l'absence de pistes cyclables il faut être téméraire pour s'insérer dans le trafic.

- les trottoirs sont soit absents soit étroits ce qui est désagréable pour les valides et rédhitoire pour les PMR.

- les bus sont surchargés aux horaires de pointe ce qui n'incite pas le report sur ce moyen de transport.

Bref, cette zone comme dans une moindre mesure le reste de la ville d'Aubagne, reste ancrée dans le tout voiture, modèle du siècle dernier que chaque habitant d'Aubagne paye au prix cher (la pollution) chaque jour.

Il est grand temps de changer tout cela, c'est pourquoi Je soutiens ce projet et également celui du Valtram.

Remarque : Le renfort de la plage horaire me semble également une bonne idée car il permettra de couvrir les besoins des personnes ayant des horaires de travail spécifiques et de ceux se rendant aux Paluds pour des activités le soir (exemple : salle de sport...).

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@26 - DESCAMPS Olivier

Date de dépôt : Le 28/10/2019 à 11:25:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Participation commune de l'ensemble des enseignes de la Zone Commerciale Auchan-Barnéoud (ASL et Copropriété)

Contribution :

Madame, Monsieur

Si ce projet BUS+ présente dans son ensemble des avantages pour les déplacements des collaborateurs de nos entreprises, son impact sur la circulation dans la traversée de notre zone commerciale pourrait en être tout autre.

En effet s'il devait dégrader, même légèrement, une circulation déjà bien dense et partiellement bloquée certains jours et sur certains créneaux horaires, le risque serait très important pour l'exploitation de nos entreprises qui dépendent toutes de la capacité de nos clients à se déplacer le plus facilement possible à l'aide de leurs véhicules. Toute dégradation aurait forcément un impact préjudiciable à la fréquentation de nos clients avec un report sur d'autres centres commerciaux ou modes de consommations, et au final sur nos emplois.

Il est donc pour nous absolument crucial, si ce circuit traversant notre zone commerciale se confirmait dans le projet final, que toutes les voies existantes pour les véhicules soient conservées afin de maintenir à minima la fluidité actuelle et assurer en toute sécurité les rotations des poids-lourds pour assurer les livraisons de nos entreprises.

Merci de bien vouloir prendre en compte notre participation qui se fait l'écho de l'ensemble des enseignes commerciales de notre périmètre et pouvoir ainsi prévoir les adaptations nécessaires afin que ce projet soit gagnant pour tous les acteurs du territoire.

Veuillez croire en notre sincère considération.

Olivier Descamps

Président Conseil Syndical
Association Syndicale Libre et Copropriété

Zone Commerciale Auchan - Barnéoud Aubagne

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@27 - POTET Olivier - Aubagne

Date de dépôt : Le 28/10/2019 à 11:30:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Le Bus Plus

Contribution :

Il est temps, enfin que la zone des Paluds soit desservie par des bus à haut niveau de service. En effet, les problématiques de mobilité sont aujourd'hui des enjeux majeurs pour notre société.

LeBusPlus est aujourd'hui un des outils indispensable à la mobilité de nos salariés.

Certes le budget est élevé mais les enjeux sont gigantesques.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@28 - TESTA Jean-Philippe - Aubagne

Date de dépôt : Le 30/10/2019 à 08:53:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Beau projet, cohérent et moderne

Contribution :

Pour vivre au quotidien les déplacements sur la zone, il convient d'inscrire dans la durée des projets de modernisation de la mobilité pour éviter un engorgement de la zone des Paluds toujours plus grand...Inciter le covoiturage, les transports collectifs, les déplacements en vélo sont les solutions naturelles et indispensables à la bonne évolution de notre vie quotidienne et de notre bien être.

Ce projet semble avoir été pensé en ce sens et nous le soutenons fermement. Pour rester pragmatique, il ne faudra pas néanmoins négliger les automobilistes car, pour beaucoup, les alternatives de mobilité moderne ne sont pas envisageables...à court terme.

JP TESTA, ARCANE INDUSTRIES

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@29 - christophe

Date de dépôt : Le 30/10/2019 à 13:26:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contestation

Contribution :

Bonjour je pense que de tels travaux pour une ligne rapide ne serve pas a grand chose mais pense plutot que ça va creer encore pus de de souci de circulation car la voirie existante est limité. REVOIR peut etre les horaires et arret de bus existant

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@30 - SOUCHON Michel

Date de dépôt : Le 31/10/2019 à 12:06:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Réponse de l'ASLP des Paluds à la concertation préalable LE BUS + : Focus sur la ZI des Paluds

Contribution :

Suite à la présentation du projet par Nathalie CASTAN, Directrice du service Transports à la Métropole, l'ASLP des Paluds a noté des avancées positives à ce projet qui relie le Pôle d'échange d'Aubagne à la zone d'activité de Gémenos en passant par les zones de Camps de Sarlier, La Martelle, ZI des Paluds.

Ce projet a :

- pour correspondance : L 69 à Camp de Sarlier et la L100 au Pôle d'échange
- un parcours de 6,5 km en 15 min entre le Pôle d'échange et Agora (5 à 6 bus)
- pour cible 12000 salariés (3200 voyageurs / jour)
- 12 stations
- Une fréquence toutes les 10 min en heure de pointe et un service continu de 5h30 à 21h
- Des arrêts mutualisés
- 3 kms de sites propres
- Véhicules : GNV hybrides (déjà livrés en mars 2020)
- P+R à Camp de Sarlier : 80 places

L'ASLP des Paluds est favorable à ce projet car cela va contribuer à :

- Rendre attractive la zone
- Diminuer le stationnement sauvage
- Offrir une desserte cadencée et fiable

Nous notons les efforts importants d'aménagement de voirie en site propre avec des abris sécurisés, la végétalisation de la zone, les itinéraires dédiés pour les modes doux (cheminement piétons, voies cyclables).

Le revêtement sur les bas-côté/voirie favorable à la désimperméabilisation est un plus pour l'intégration et la gestion des eaux de pluie.

La fréquence au 10 mn en heure de pointe nous paraît suffisante.

Toutefois, nous ne connaissons pas la future fiche horaire et donc les cadences en heures creuses et les modifications éventuelles de l'offre selon le calendrier (vacances scolaires, etc..).

Après concertation :

-Les amplitudes sont en questionnement : 5H30 – 21h cela suffit-il ?

Cf. Sartorius, Profroid, Mota : début des prises de postes opérationnelles à 6H et fin de poste à 22h (pour les 2x8).

-Temps parcours

Le succès du BHNS résidera dans sa capacité à respecter les 10 min de fréquence, notamment en heure de pointe le matin, le midi et en fin de journée.

Nous émettons toutefois une réserve sur les 15 mn de temps de parcours notamment dans le sens pôle d'échange à Agora : 8 arrêts à desservir avec le peu de site propre nous font craindre un non-respect des horaires/ponctualité.

-Sur les voies de circulation et les sites propres, nous manquons d'éléments précis. Nous relevons certains points sur lesquels nous vous alertons:

>La rupture de charge à Camp de Sarlier sera pénalisante pour les Ciotadens se rendant dans la zone des Paluds via la ligne 69

>Zone accidentogène :

- Rond-point de Jouques : l'ASLP se questionne quant aux circulations et au trajet du BHNS qui est coupé en sens inverse avec les VL.

- Qu'avez-vous prévu pour la section croisement avenue de la Fleuride / avenue du Dirigeable ?

>Ne pas pénaliser la circulation pour les véhicules et poids lourds (cf. rétrécissement des voies)

-Finesse de la desserte :

>L'arrêt FAUGE ne serait plus desservi dans la nouvelle desserte (Quid de Pro-froid, Espace Mosaïque, etc ..., représentant un potentiel important de salariés).

>La distance inter-arrêt entre Mistral et Baumone nous semble un peu trop importante. Garder Mistral et Fauge ou 4 Thermes actuel (cf ligne 1) nous semble pertinent.

La transition énergétique et l'information voyageurs améliorée avec du temps réel nous semble des axes de développement tout à fait en phase avec la politique de la zone.

L'ASLP est tout à fait favorable au respect du site propre avec un système de vidéo-verbalisation efficace. L'ASLP est intéressée pour participer à son schéma de déploiement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

TRANSPORTS

CHRONOBUS : LANCEMENT DE LA CONCERTATION

La concertation préalable du projet Chronobus aura lieu du 7 octobre au 2 novembre.

La réalisation du Chronobus, alternative au « tout voiture » avait été confirmée en février dernier. Circulant en partie ou intégralement sur une voie réservée, ce Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) permettra de désaturer le territoire et offrira des conditions de déplacement plus fluides en particulier sur les zones d'activités. Cette ligne reliera la zone industrielle des Paluds au départ de la Gare d'Aubagne. Elle desservira sur 6,6 km, le centre-ville, la zone d'activités de Camp de Sarlier, la zone commerciale la Martelle, la zone industrielle des Paluds et le parc d'activités de Gémenos, soit au global un secteur fréquenté quotidiennement par 12500 salariés. Le Chronobus sera en correspondance avec

le tramway, le réseau SNCF et à terme le Val'Tram. Le projet prévoit également des aménagements cyclables.

En octobre, la Métropole lance la concertation préalable du projet Chronobus. Elle sera avant tout digitale. Sur le site internet dédié, le public pourra prendre connaissance du projet et donner son avis en ligne.

www.registre-numerique.fr/Concertation-PDU-AMP



AMÉNAGEMENTS URBAINS

LES PAVÉS PRENNENT PLACE



Le chantier d'aménagement et d'embellissement du centre-ville se poursuit dans la bonne dynamique du respect du calendrier initial des travaux. Les entreprises se succèdent et pour la plupart ont laissé place aux artisans en charge du pavage.

Les opérations souterraines de réhabilitation ou encore de curage des réseaux notamment pluviaux sont terminées. Tout se passe désormais en surface. Tandis que la pose des bordures de trottoirs s'est achevée fin septembre, ce sont aujourd'hui 3 équipes de « paveurs » qui se partagent les 5000 m² de surface de cette première phase du chantier. Elles travaillent de concert au pavage de la zone au rythme de 50 m² par jour. « Le cheminement piétonnier et des PMR est toujours assuré pour accéder aux commerces mais peut sensiblement être ajusté plusieurs fois dans

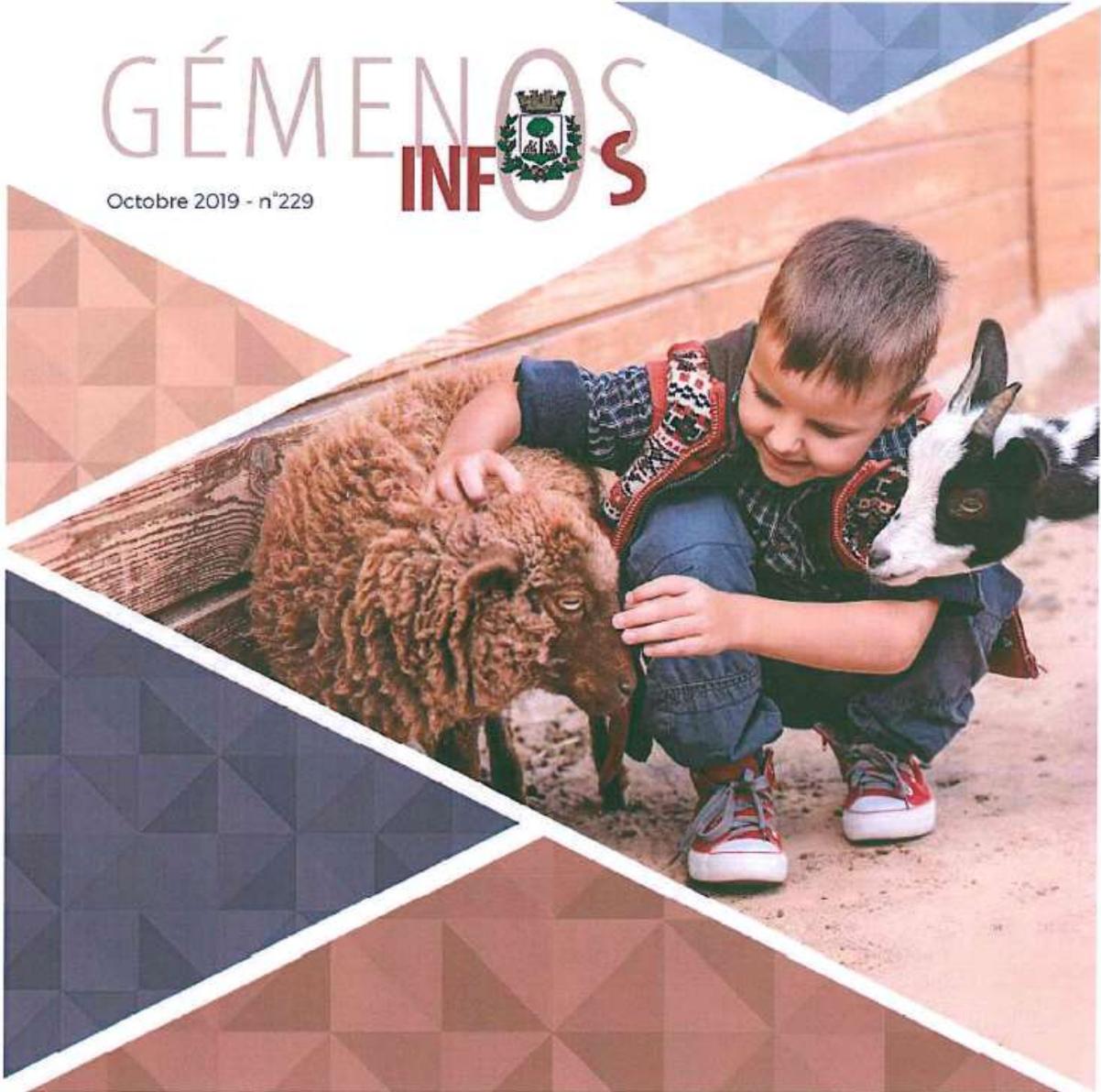
une même journée afin de permettre la pose des pavés devant un ou plusieurs commerces », explique Jean-Marc Giovannoli, en charge de la coordination des travaux, « nous remercions les Aubagnais pour leur compréhension ». Dans le même temps, le socle de l'horloge fait peau neuve et commence la pose des candélabres. 13 luminaires viendront agrémenter l'espace.

Se renseigner : le coordinateur des travaux, désigné par la Ville est joignable au 04 42 18 18 45 / 06 08 49 87 84

GÉMENOS

Octobre 2019 - n°229

INFOS



AGENDA

04 > 06/10

ESCRIME - COMPÉTITIONS
CIRCUITS NATIONAUX
GYMNASE

04 > 06/10

ELIANE HORVATH ET TEREZA
DE ALMELDA
Dessins et dessins à l'encre de
chine
LAVOIR MUNICIPAL

05/10 - DÈS 12H00

ASSOCIATION BLUE STAR
SALOON
Présentation des activités
HALLE DES ARCADES

05/10 - 20H30

HUMOUR - BENJI DOTTI
Dans le cadre de la programmation
de la saison culturelle
THÉÂTRE JEAN-MARIE SÉVOLKER

06/10

ASSOCIATION AU NOM D'ANDRÉA
Concours de boules
BOULODROME - PARC DU FAUGE

06/10

ASSOCIATION ROTARY CLUB
Avec la ligue contre le cancer
Vide grenier
HALLE DES ARCADES

13/10

RURALIA - 11^{ÈME} ÉDITION
Voir la programmation complète
dans le dossier spécial Ruralia,
pages 8 à 10
CENTRE VILLE

14/10 - 18H00

LA FIBRE OPTIQUE
Réunion publique animée par
SFR-FTTH
SALLE MUNICIPALE JEAN JAURÈS

15/10 - 18H30

CONFÉRENCE
"LE FRELON ASIATIQUE"
Dans le cadre de la programmation
de la saison culturelle
THÉÂTRE JEAN-MARIE SÉVOLKER

18/10 - 18H00

AUDITION DE PIANO
Entrée libre
SALLE BERLAND

19 > 20/10

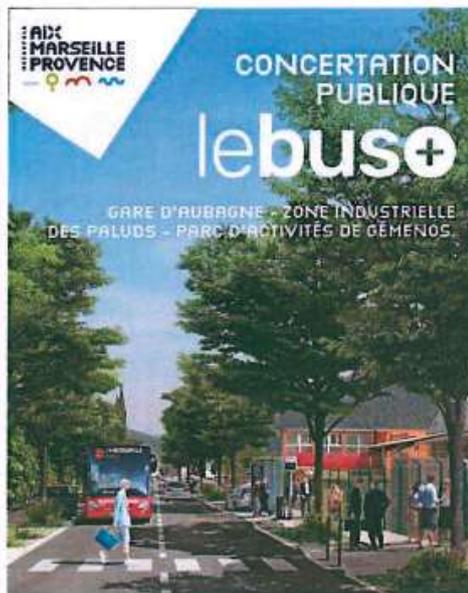
CROSSFIT - AU PROFIT DE LA
LIGUE CONTRE LA CANCER
GYMNASE

26 > 27/10

BOURSE AUX VÉLOS
Association Saint Pons VTT
Gémenos
SALLE MUNICIPALE JEAN JAURÈS

02/11 - DÈS 9H00

2^{ÈME} TROPHÉE DU GARLABAN
Danses sportives
GYMNASE



Participez à la concertation du 7 octobre au 2 novembre 2019
Pour en savoir plus et donner votre avis, rendez-vous sur le site :
registre-marseille.fr/concertation-labus-aubagne

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE D'AUTOMNE... À LA MÉDIATHÈQUE

Une sélection originale et riche de premiers romans
et auteurs phares vous attend dès le mois d'octobre
à la médiathèque pour satisfaire votre plaisir de lire
et votre curiosité.

RETROUVEZ CETTE SÉLECTION SUR LE CATALOGUE
EN LIGNE : <http://gemenos-pom.c3rb.org/>



TERRITOIRE
PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE

Newsletter n°42 - Octobre 2019

L'AGENDA DE L'ÉCO en Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Votre temps est précieux, retrouvez tous les rendez-vous concernant
l'entreprise, l'emploi et la formation en un clin d'oeil !

01
10 09h30 - 12h30

MATINÉE PERSPECTIVES

"Financer son développement"

L'objectif de cette matinée Perspectives est de présenter les projets de participants récents des parcours de FIRCE mêlés aux témoignages de participants de parcours plus anciens, afin de mettre en perspectives ces projets, cela en présence de partenaires et de représentants territoriaux.

Contact pour les inscriptions : c.toumeur@irce-paca.com

Organisé par FIRCE

EN SAVOIR +

07
10 09h00 - 12h00

3ÈME FORMATION DISPOSITIF SUD LABS

"Transition numérique"

Labélisé Sud LABS par la Région Sud, le PACI propose un cycle de formation à destination des dirigeants d'entreprise pour les accompagner à la transition numérique.

Organisé par le PACI en partenariat avec IMMEDIA-
LESPELLETTE

EN SAVOIR +

10
10 08h30 - 12h30

FÊTE DU MANAGEMENT

Thématique LE COURAGE

"Le courage est le juste milieu entre la peur et l'audace"
disait Aristote

La Fête du Management est un événement national biennal dédié à la réflexion et au partage des bonnes pratiques managériales.

Organisé par le Réseau Impulsion Consulting en
partenariat avec la Région SUD

EN SAVOIR +

10
10 08h30 - 10h00

DÉVELOPPEZ VOTRE IMPACT À L'ORAL

Expérimentez les techniques pour capter l'attention

Dépassez votre peur de prendre la parole en public :
apprivoisez votre trac, éliminez vos peurs en
connaissant les bases fondamentales !

Organisé par l'UPE 13 en partenariat avec les
Dirigeants Commerciaux de France et le Club
Performance Commerciale

EN SAVOIR +

17
10

18h30 - 22h00

SOIREE DECOUVERTE CETEM

"Soirée business du territoire de l'Est Marseillais."

Professionalisme et convivialité favorisent les échanges, les rencontres. Venez nombreux !

Organisé par le CETEM

EN SAVOIR +

17
10

9h00-12h00 / 14h00-17h00

FORUM DES METIERS DE DEMAIN

"Métiers de l'innovation"

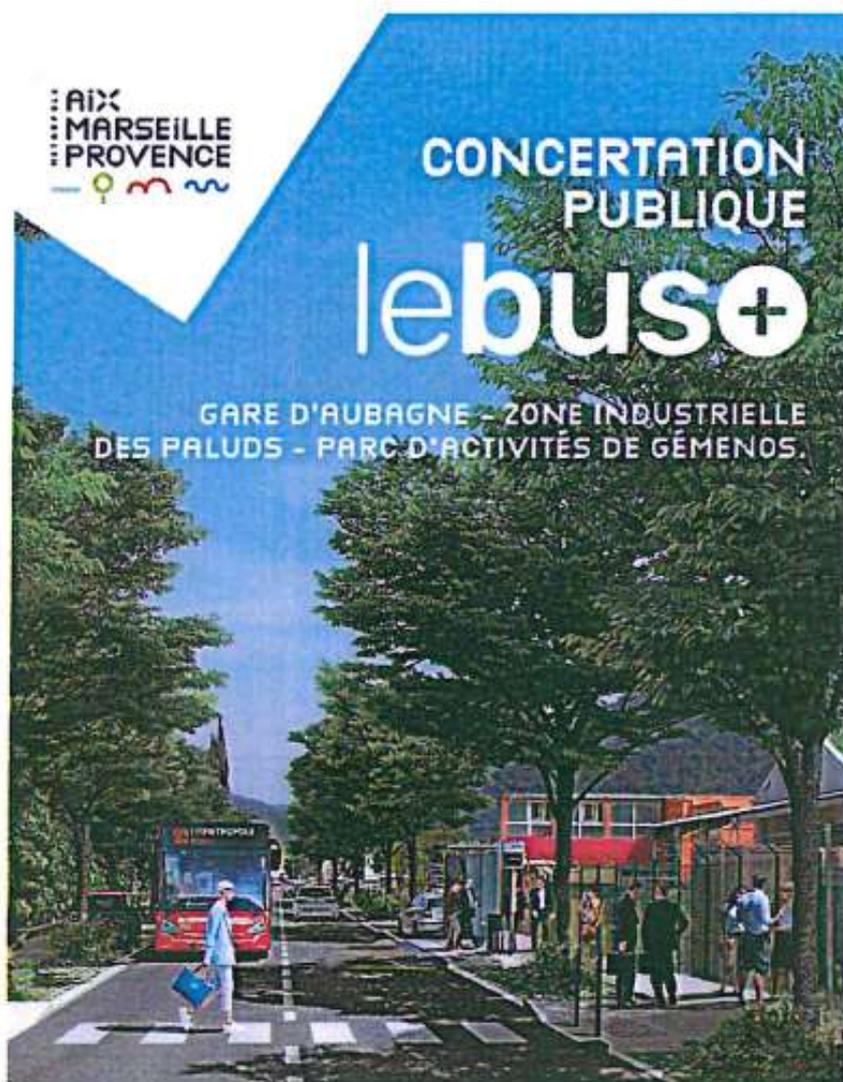
Rencontres d'entreprises et tables rondes sur les parcours de formation.

Lieu de la rencontre : La Boussole - 80 avenue des sœurs Gastines - 13400 Aubagne

Organisé par la Boussole en partenariat par le CLEE et le PIJ

EN SAVOIR +

Donnez votre avis ...



Participez à la concertation du 7 octobre au 2 novembre 2019

Pour en savoir plus et donner votre avis, rendez-vous sur le site :
registre-numerique.fr/concertation-lebusplus-aubagne

MOBIL 'INFOS N°100

7 octobre 2019

Chères entreprises partenaires, Mobilidées vous informe :



Concertation Publique

Organisée par la métropole Aix-Marseille
Dans le cadre du projet Lebus+

du 7 octobre au 2 novembre 2019

Plusieurs temps d'échanges et d'informations :

Panneau d'information et registre papier

- Mairie d'Aubagne
- Mairie de Gémenos
- Siège du Territoire
Pays d'Aubagne
et de l'Etoile

Permanences Publiques

- **ZI les Paluds**
Parvis d'Agora : le 10/10/19 de 11h30 à 14h30
- **Gémenos**
Hall de l'Hôtel de Ville : le 16/10/19 de 10h à 12h15
- **Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**
Sur site, le 17/10/19 de 11h30 à 14h30
- **Aubagne**
Hall d'accueil de l'Hôtel de Ville : le 22/10/19 de 10h à 12h30

Retrouvez tout le détail du projet et laissez vos remarques sur le
site dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-lebusplus-aubagne>

lebus+

En quelques mots, en quelques chiffres...

LES AMÉNAGEMENTS

- / 3 km de site propre
- / 12 hectares d'aménagement
- / 6,5 km de tracé d'Aubagne au parc d'activités de Gémenos
- / 12 stations accessibles aux personnes à mobilité réduite
- / Des abris sécurisés
- / 33 millions d'euros

OFFRE DE SERVICE

- / Un bus toutes les 10 minutes en heure de pointe
- / Gare d'Aubagne - Agora en 15 minutes
- / + 30 % de voyageurs
- / 12 000 salariés bénéficient d'un arrêt à moins de 400 m
- / Un service continu toute la journée de 5h30 à 21h

CONFORT PIÉTONS ET CYCLISTES

- / 23 000 m² de trottoirs supplémentaires pour les piétons
- / Une parfaite continuité des cheminements piétons
- / 8 km d'itinéraire cyclable entre Aubagne, la zone des Paluds et le parc d'activités de Gémenos
- / Une alternative vélo pratique par le chemin des Paluds

UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- / Des bus écologiques qui roulent au GNV (gaz naturel pour véhicules)
 - plus propre :
 - moins de particules fines
 - moins d'oxyde d'azote
 - moins cher
- / Une centaine d'arbres pour végétaliser la zone des Paluds
- / Les zones naturelles existantes préservées
- / Des matériaux respectueux du cycle de l'eau



Donnez Votre avis !.....



**Participez à la concertation
du 7 octobre au 2 novembre 2019**

TRANSPORT

Chronobus : lancement de la concertation

La concertation préalable du projet Chronobus aura lieu du 7 octobre au 2 novembre.

Publié le 04 octobre 2019

La réalisation du Chronobus, alternative au « tout voiture » avait été confirmée en février dernier. Circulant en partie ou intégralement sur une voie réservée, ce Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) permettra de désaturer le territoire et offrira des conditions de déplacement plus fluides en particulier sur les zones d'activités. Cette ligne reliera la zone industrielle des Paluds au départ de la Gare d'Aubagne. Elle desservira sur 6,6 km, le centre-ville, la zone d'activités de Camp de Sarlier, la zone commerciale la Martelle, la zone industrielle des Paluds et le parc d'activités de Gémenos, soit au global un secteur fréquenté quotidiennement par 12500 salariés.

Le Chronobus sera en correspondance avec le tramway, le réseau SNCF et à terme le ValTram. Le projet prévoit également des aménagements cyclables. En octobre, la Métropole lance la concertation préalable du projet Chronobus. Elle sera avant tout digitale. Sur le site internet dédié, le public pourra prendre connaissance du projet et donner son avis en ligne.



ENVIRONNEMENT

Restauration de la biodiversité

Une opération pilote de restauration de la biodiversité sur 2 hectares de terres de la commune où les feux ont ravagé Aubagne le 19 août 2017 va être lancée dès le 11 octobre.



**Participez à la concertation
TRANSPORT du 7 octobre au 2 novembre 2019**

Chronobus : lancement de la concertation

La concertation préalable du projet Chronobus aura lieu du 7 octobre au 2 novembre.



CULTURE

Nomades Kultur : 7 guitaristes pour fêter ses 20 ans

L'association Nomades Kultur s'apprête à fêter ses 20 ans, le 12 octobre au Théâtre Comedia. Riche...



EMPLOI

Route de l'emploi

Aubagne accueille en octobre la 2e édition de la Route de l'emploi, destinée à faire connaître aux...

Transport

Renouvellement de voie ferrée

Cadre de vie

La Préfecture des Bouches-du-Rhône lance une enquête publique

Economie

Règlement Local de Publicité

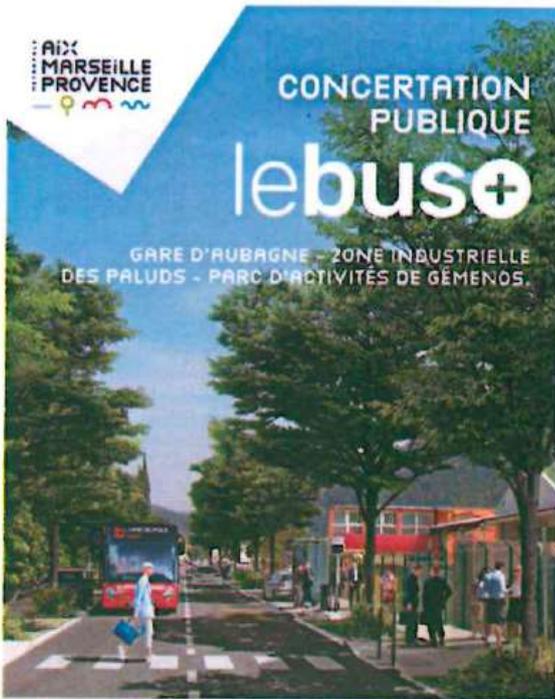
Solidarité

Comment se servir du chèque-énergie ?

Site internet : <https://www.mairie-gemenos.fr/actualites-gemenos>



La Une de Gémenos



Participez à la concertation du 7 octobre au 2 novembre 2019
 Pour plus d'infos et donner votre avis, rendez-vous sur le site :
[Concertation lebus+ \(/actualites-gemenos/item/84-concertation-lebus\)](https://actualites-gemenos.fr/actualites-gemenos/item/84-concertation-lebus)

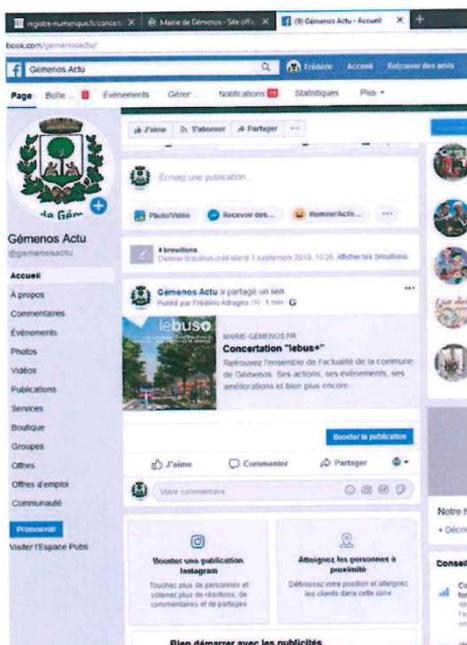


COMBLES À 1 EURO : SOYEZ VIGILANT!
 REPRISES PROPOSANT UNE ISOLATION DES COMBLES À :
 LES PARTICULIERS EN UTILISANT LES PAGES PUBLIÉES SUR
 LES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ET EN PARTICULIER DU



Message FaceBook / mairie de Gémenos

[Toute l'actualité \(/actualites-gemenos\)](https://actualites-gemenos.fr)



Site internet : <https://lignes-agglo.fr/>

The screenshot shows the website interface for 'Lignes de l'agglo'. At the top, there is a navigation bar with links: 'SE DÉPLACER', 'RESTER CONNECTÉ', 'NOUS CONTACTER', and 'NOS ACTUALITÉS'. On the right side of this bar are social media icons for Facebook, LinkedIn, and a search icon. Below the navigation bar, there is a yellow banner with 'Info Traffic' on the left and 'Déviation lignes 3, 13,' on the right. The main content area features three social media posts from 'Lignes de l'agglo'. The first post, dated 7 October 2019 at 16:30, announces a new bus line from Aix-Marseille-Provence Métropole to Aubagne, serving the Gare d'Aubagne - ZI Les Paluds - Parc d'activités de Gémenos. The second post, dated 4 October 2019 at 07:27, promotes a playlist for the bus line. The third post, dated 3 October 2019 at 11:00, asks if users live in the north of the Pays d'Aubagne and de l'Etoile, mentioning line 5 connecting La Bouilladisse and La Destrousse. To the left of these posts is a sidebar with the text 'nos réseaux sociaux' and a graphic of a bus. At the bottom of the first post, there is a poster for a 'CONCERTATION PUBLIQUE lebus+' event, with details: 'AIX-MARSEILLE PROVENCE', 'GARE D'AUBAGNE - ZONE INDUSTRIELLE DES PALUDS - PARC D'ACTIVITÉS DE GÉMÉNOS', and dates '7 octobre au 2 novembre 2019'. A QR code is also present at the bottom of the poster.

NOTEZ-LE

Lebus+ Aubagne et Gémenos : la concertation démarre

Dans le cadre du projet d'ouverture d'une nouvelle ligne de bus allant de la gare d'Aubagne au Parc d'activités de Gémenos, la Métropole organise une concertation publique en ligne jusqu'au 2 novembre 2019. Lebus+ est destiné à relier la gare d'Aubagne jusqu'au quartier de Jouques à Gémenos. Site pour participer à cette concertation :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-lebus-plus-aubagne> ; Des panneaux d'info et un registre papier sont aussi mis en place à la disposition du public à la mairie d'Aubagne, en mairie de Gémenos, au siège du Territoire et des permanences publiques se dérouleront à L'agora - Zone industrielle des Paluds aujourd'hui de 11h30 à 14h30.